

14^{me} ANNEE

L'EDUCATEUR PROLETARIEN

Revue pédagogique bi-mensuelle

DANS CE NUMERO :

Compte rendu complet

du

CONGRÈS
d'ORLÉANS

de

L'IMPRIMERIE A L'ÉCOLE

1^{er} MAI
- 1938 -

15-16

- Prix : 3 Fr. -

EDITIONS DE
L'IMPRIMERIE
A L'ÉCOLE
VENCE (A.-M.)

Abonnez-vous immédiatement

L'Éducateur Prolétarien, bi-	
mensuel, un an	35 fr.
étranger	45 fr.
La Gerbe, tous les dimanches.	10 fr.
étranger	18 fr.

Brochures d'Éducation Nou-	
velle Populaire, souscrip-	
tion aux 10 numéros....	10 fr.
COOPER. de l'ENSEIGNEMENT LAIC	
Vence (A.-M.) - C. C. Marseille	11503

**COURS DE VACANCES
A L'ECOLE FREINET**

Les techniques de l'Imprimerie à l'École ont connu, ces derniers mois, une diffusion sans précédent.

Le récent congrès d'Orléans de la Coopérative de l'Enseignement Laïc a, par son succès, révélé la mesure de l'enthousiasme avec lequel le personnel enseignant suit les travaux et les réalisations du plus important mouvement pédagogique contemporain.

La technique Freinet est aujourd'hui parfaitement au point ; le matériel qui la permet, déjà imposant, s'enrichit chaque mois. Une seule chose reste délicate : la compréhension totale de l'esprit Imprimerie à l'École sans lequel la technique Freinet ne saurait évoluer favorablement.

C'est pour acquérir cet esprit, pour comprendre le sens profond et complet des méthodes préconisées plus encore que pour se familiariser avec le matériel, que Freinet organise chaque année des cours de vacances à son école de Vence.

Les participants verront là-bas, non seulement les enfants rédiger leur texte

et imprimer leur journal, préparer leur plan et travailler librement, mais ils comprendront surtout, à ce contact, le sens et la portée de la révolution pédagogique préconisée.

Ils pourront alors, dès octobre, se lancer avec sûreté dans la nouvelle voie, comme l'ont fait leurs camarades qui, l'an dernier, ont eu le privilège d'assister aux premiers cours de vacances.

Il sera fait deux cours :

- Le premier, du 24 au 30 juillet.
- Le deuxième, du 1er au 7 août.

Freinet assurera le logement et l'alimentation communautaire des stagiaires, à l'École, à l'Auberge de Jeunesse de l'École, sous la tente, ou dans des locaux voisins aménagés à cet effet, aux meilleures conditions (gestion communautaire, par les participants eux-mêmes).

Droit de participation : 50 frs. Pour un ménage : 75 frs.

En plus du travail en classe, il sera fait par Freinet et par Elise Freinet un cours régulier théorique et pratique du plus haut intérêt. (Nous donnerons, dans notre prochain n°, de plus amples renseignements sur l'organisation pédagogique de ces cours).

S'inscrire au plus tôt en écrivant à FREINET, VENCE (A.-M.)

NOUVEAUX TARIFS

A partir de ce jour, hausse générale de 10 % sur tous les articles
MATERIEL D'IMPRIMERIE A L'ECOLE seulement

Remise 10 % pour les adhérents ayant satisfait aux obligations coopératives
(versement d'une action de 50 fr. au moins)

Agrafeuse CÉBÉ

70 fr.

COMPTE RENDU DU CONGRÈS D'ORLÉANS

Une pédagogie nouvelle prend forme

« C'est la première fois, nous écrit notre ami LORRAIN, que j'assistais à un Congrès C.E.L. J'en suis revenu enchanté.

Rassembler pendant les vacances, pendant le jour de Pâques, et jusqu'à une heure du matin, des collègues pour discuter Pédagogie, seule la C.E.L. est capable de cela.



Devant la salle du Congrès

Si on songe de plus que tous ceux qui étaient là étaient venus à leurs frais, on peut dire que la C.E.L. est unique ».

Et nous savons par les échos et les attestations que nous en avons eus, que tous les participants au Congrès d'Orléans sont retournés chez eux avec ce même enthousiasme.

Réunir des éducateurs pour parler pédagogie semble, en effet, un miracle et nous ne réalisons pas de miracles.

C'est que la pédagogie chez nous prend une autre forme, se dresse sur d'autres fondements, qu'elle quitte sa figure rébarbative de technique scolastique, toujours conventionnelle et morte même lorsqu'elle s'habille de modernisme et de tendances ludiques, pour s'en

aller hardiment vers la vie, pour s'adapter à son contact aux nécessités économiques et sociales, et acquérir ainsi cette motivation humaine qui est le grand secret de nos succès.

Les enfants travaillent avec nonchalance à l'École traditionnelle et s'enthousiasment au contraire pour les activités libres que nous leur offrons. L'École devient pour eux, dans une mesure plus ou moins totale selon nos possibilités, un élément normal de leur évolution et de leur vie; ils sont prêts à faire pour elle les plus grands sacrifices.

N'est-ce pas aussi avec un amour paternel que le paysan fait le tour de ses champs au printemps, qu'il regarde monter et s'épanouir les promesses de vie; n'est-il pas émouvant le geste protecteur et doux de l'homme qui caresse une branche en fleur ou déterre une pousse mal venue; et ne devrions-nous pas imiter son authentique pédagogie qui sait aider tout ce qui agit en faveur de la vie et écarter au contraire ce qui la contrarie ?

L'amour toujours chanté par les poètes du paysan pour ses champs et ses plantes n'est-il pas la résultante de cette compréhension intime des forces naturelles et de l'humilité avec laquelle l'homme peut et doit aider à leur efficace et invincible action ?

Et les éducateurs, voués à la culture de la plus belle et de la plus prometteuse des plantes, se contenteraient d'une besogne théorique définie arbitrairement, hors du devenir humain, par ceux dont le rôle historique a été de minimiser et de tuer la force invincible du peuple ?

Ne sent-on pas à quel point se révèle monstrueuse cette aversion — suscitée par la pédagogie officielle — qui est la caractéristique de la masse des éducateurs ?

Le miracle n'est pas d'avoir redonné aux hommes ce goût naturel pour la formation de leurs enfants. La tare essentielle de la pédagogie est d'avoir ôté à l'ouvrier le goût de son travail, au paysan l'amour de son champ, aux enfants le désir naturel de s'instruire et de s'éduquer, au pédagogue la joie de travailler à former des hommes.

Nous redonnons ce goût et cet amour. Nous n'avons en cela que le mérite de jeter bas les vieilles erreurs et de rétablir la grande harmonie du devenir humain et social.

*
**

On voit, de par le monde, des groupes de gens désabusés s'unir à l'écart de la vie, à la poursuite d'un hypothétique idéal comme les moines qui cherchent égoïstement Dieu dans le silence et la paix de leur cloître.

Les adhérents de l'Imprimerie à l'École ne sont point des maniaques d'une idée nouvelle, si enthousiasmante soit-elle; leur venue dans notre mouvement n'est point une évasion des lourdes tâches qu'impose notre époque aux hommes actifs et clairvoyants. Elle est la rentrée au contraire dans le puissant mouvement social dont l'éducation doit être un des éléments principaux. On ne vient pas aux techniques Freinet pour s'illusionner en rond sur les possibilités actuelles de notre effort, mais pour aiguïser et renforcer sa volonté, pour secouer les chaînes du traditionnalisme, pour faire participer sa modeste activité au tragique enfantement de la société nouvelle.

Et c'est pourquoi le drame de la République Espagnole, se débattant héroïquement contre le fascisme international, la menace directe des régimes qui ont tué chez eux l'école nouvelle de nos rêves, les tentatives de la France pour s'orienter vers une pédagogie plus conforme à nos aspirations, l'espoir qui reste au cœur de tous de voir l'U.R.S.S. soutenir les grandes luttes internationales, ont dominé nos débats pédagogiques et donné à nos discussions leur véritable signification :

« Pour la réalisation d'une pédagogie prolétarienne adaptée à l'enfant, au milieu, aux conditions sociales et politiques, diverse et synthétique, mobile et souple comme la vie elle-même, mais loyale et droite parce que la vérité et la droiture sont l'arme des forts et qu'elles doivent triompher. »

Une pédagogie nouvelle prend forme. Avec nous, tous ceux qui veulent en être les généreux ouvriers.

C. FREINET.





La causerie sur Gênois à Châteauneuf

Première Journée - 16 Avril

Séance du matin

A 9 h. 30. Freinet ouvre la séance devant 200 auditeurs. Le nombre de ceux-ci grossira et doublera presque au cours de la matinée.

Le bureau est composé de Croisille, secrétaire de la section syndicale du Loiret, assisté de Boubou et Gauthier qui fut l'âme de l'organisation de ce XII^e Congrès. Gaugey assure le secrétariat.

Croisille apporte tout d'abord les souhaits de bienvenue de la section syndicale du Loiret. Il invite ensuite à prendre place à la tribune les camarades étrangers. Tarrago, remplaçant Almedros que la lutte contre le fascisme retient en Espagne.

Mawet, l'animateur de l'Imprimerie à l'École en Belgique,

ainsi que Mlle Flayol, représentant le Groupe français d'Education nouvelle,

et M. Charton, Inspecteur primaire, représentant Monsieur l'Inspecteur d'Académie du Loiret.

M. Charton apporte le salut et l'encouragement de l'administration aux chercheurs libres que sont les Imprimeurs. Il dégage en particulier tout ce que peut donner la méthode du travail libre dans les écoles à classe unique et les classes de scolarité prolongée.

Au nom de la ville d'Orléans, ville de tradition mais bienveillante aux initiatives, il souhaite pleine réussite à notre Congrès.

Le Mouvement de l'Imprimerie à l'Ecole Ses perspectives d'avenir

Avant de présenter son rapport, Freinet lit les lettres de salutation de M. l'Inspecteur d'Académie, de M. Dezarnaulds, du camarade Hernandez, ministre de l'I. P. en Espagne, et la lettre suivante de notre camarade Almendros, qui devait assister au Congrès comme délégué du Ministère de l'Education Espagnole :

Chers amis,

Tous les espoirs d'être au milieu de vous un jour se sont évanouis. Les derniers événements politiques et militaires ont empêché la délivrance de mon passeport.

Je te prie de saluer cordialement en mon nom tous les camarades qui assistent au Congrès d'Orléans. Toutes mes pensées sont avec vous.

Nous luttons petits et seuls contre des géants dans une bataille inégale. Je ne crois pas que l'Europe puisse rire longtemps à ce spectacle.

ALMENDROS.

Il est décidé d'adresser immédiatement à nos camarades Espagnols les télégrammes suivants :

Ministre Education. Barcelone,
Salutations fraternelles et assurance dévouement total cause Espagne Républicaine.
Congrès Imprimerie.

Almendros, Barcelone,
Souvenirs fraternels.

Congrès Imprimerie.

De Cogniot, au nom de l'Internationale des Travailleurs de l'Enseignement;
de Mademoiselle Soustre, I.P. retenue à Marseille ;

de Delmas, qui, invité, n'a fourni qu'une demi réponse en insérant une invitation au Congrès dans l'Ecole Libératrice.

Freinet développe maintenant son rapport. Evoquant les Ires réunions tenues en marge de Congrès d'Instituteurs, puis les premiers congrès autonomes de Moulins et Nice, Freinet tient à marquer tout d'abord l'élan de notre mouvement. « C'est, dit-il, que le vent a tourné, le climat a changé. »

D'où vient ce changement! Freinet en distingue plusieurs causes.

L'administration, en particulier les I. P. et surtout les Inspectrices primaires (est-ce l'influence des Maternelles) se montrent plus favorables. L'Inspecteur d'Académie de l'Allier a établi le programme limitatif de 38 en s'inspirant de nos idées et a préconisé l'utilisation des livres la Joie de connaître et de notre Bibliothèque de travail. C'est là un

hommage à notre œuvre et aussi sans doute la marque de l'esprit de persuasion de nos amis de l'Allier (Guet en tête).

Nous nous réjouissons de cet esprit nouveau, mais Freinet tient à déclarer que c'est aux maîtres surtout, plus près des enfants, plus indépendants aussi à faire progresser l'esprit de l'Imprimerie.

La victoire du Front Populaire a favorisé aussi la progression du mouvement. Un fait: sans cette victoire, l'école Freinet aurait-elle pu fonctionner comme actuellement? Et ceci n'est-il pas une preuve nouvelle que l'Imprimerie à l'Ecole, méthode de libération, est liée à toutes les victoires ouvrières ?

Il y a eu aussi, dit Freinet, l'action du Ministre de l'I. P. qui, sans bruit, a tiré le maximum de l'esprit démocratique de la petite bourgeoisie (réforme de l'Enseignement, Scolarité prolongée, C.E.P.)

Si actuellement, les instituteurs le veulent, s'ils profitent de l'élan et l'accroissent, la France ne se présentera plus comme retardataire.

Ces circonstances favorables ont fait que depuis 6 mois surtout, les commandes de presses ont triplé, les éditions du Fichier et de la Bibliothèque du Travail s'écoulent rapidement, l'Éducateur Prolétarien a gagné 200 abonnés, les conférences Freinet ont remporté partout un succès triomphant. C'est que nous avons su répondre et que nous étions seuls à pouvoir répondre à un besoin nouveau.

Mais le succès ne nous tourne pas la tête.

Nous savons que le vent peut tourner à nouveau. Nous garderons vis à vis de l'administration notre pleine indépendance et nous veillerons avec soin à ce qu'avec nos presses, l'esprit imprimerie pénètre dans les classes. C'est là l'essentiel. Déjà, en Belgique, nos camarades Mawet sont un peu débordés. Il y a là-bas un mouvement Imprimerie qui se dessine en laissant de côté l'esprit.

D'ailleurs, dit Freinet, notre matériel actuel n'est sans doute pas le dernier mot de la pédagogie. Nous n'avons jamais pensé qu'il fut la panacée universelle. Demain peut-être la radio, le téléphone le détrôneront.

Nous bâtissons dans la vie pour faire œuvre de vérité par l'expression libre de l'enfant dans la collaboration avec le maître. Cela suppose une autre conception de l'enfant et de la loyauté, une attitude toute différente de l'éducateur. Enlevez l'esprit libérateur, l'Imprimerie a vécu.

Freinet insiste sur un 2^e point. Notre mouvement est un mouvement de masse travaillant pour la masse des instituteurs moyennement doués et non pour une élite, infime

minorité qui arrive toujours. Notre travail doit être essentiellement coopératif. Nous sommes seuls capables d'un travail collectif, seuls à pouvoir étudier, critiquer librement une œuvre avec la collaboration de nos élèves, dans des centaines de classes.

Jaloux d'aucune autre école pédagogique qui, parfois, refuse notre matériel, nous pensons que moralement nous avons le droit de nous approprier et d'offrir généreusement à tous, tout ce qui est utile à l'éducation des enfants. En bons prolétaires, nous pensons que tout ce qui est réalisé par les travailleurs est à la disposition des travailleurs.

Dans les départements, nous recevons à peu près partout un excellent accueil et c'est l'essentiel. Bon nombre des adhérents de la C.E.L. sont secrétaires ou membres de la commission pédagogique.

Avec le Groupe Français d'Éducation nouvelle. Ce groupe, dit Freinet, a le rare bonheur d'avoir à sa tête Mademoiselle Flayol. Il serait le groupe idéal pour développer le mouvement, car il est plus largement ouvert que l'Imprimerie à l'École.

Mais Freinet pense que le G.F.E.N. ne peut mener une action bien profitable. Il manque de militants et ne peut toucher la masse.



Le barrage à saumon

Au cours de l'excursion, les explications d'un pêcheur sont particulièrement goûtées

RELATIONS AVEC LES AUTRES ORGANISATIONS

Freinet passe ensuite aux relations avec différentes organisations.

Avec le Syndicat. Nous sommes tous, est-il besoin de le redire, des syndiqués sincères et conscients.

La collaboration avec la tête du Syndicat a été un peu difficile, bien que nous ne nourrissons aucune hostilité et l'École Libératrice s'ouvre parcimonieusement à nos idées.

Freinet lui reproche d'être surtout un mouvement parisien qui comprend mal le travail et les besoins des provinciaux. Il demande une organisation plus démocratique, une place plus grande au primaire à la fois dans l'organisation et dans le travail effectif du groupe. Freinet croit qu'une collaboration plus active des sections départementales, souvent animées par les imprimeurs, aurait un résultat satisfaisant.

Groupe du Nord des Amis de l'École Nou-

velle. Les uns après les autres, nos camarades se sont retirés de la direction effective du Groupe et les remplaçants ont cru devoir attaquer l'Imprimerie à l'Ecole. Freinet a répondu. Actuellement il y a discorde.

La Nouvelle Education. Pour elle, dit Freinet, c'est simple, les ponts sont rompus.

Les Groupes de Jeunes. Les Jeunes groupés autour du Croquant avec Claude et Biscarlet, ont formé les Pionniers de la culture. Nous appuierons leur mouvement sans nous im-

merie à l'Ecole suppose la Coopérative scolaire.

En résumé vis à vis de tous, notre ligne est bien nette : Servir la masse du peuple; libérer l'enfant, voilà notre guide et notre seul guide.

Avant de terminer, Freinet signale le plein succès de la souscription en faveur de l'Ecole. La vente des billets, l'affluence des lots a été pour lui un véritable réconfort plus moral encore que financier. Le bénéfice permettra



Un joli groupe de congressistes à Cheverney

miscer dans les questions syndicales ou politiques mais seulement parce que l'Imprimerie à l'Ecole source de vie s'adresse plus particulièrement aux Jeunes.

Avec Sudel. Nous n'avons pu faire un accord, n'en parlons plus. Nous ne nourrissons pas la moindre hostilité à l'égard de SUDEL, nous voulons son développement maximum et nous collaborerons au mieux. Dans toutes les manifestations — au Congrès même — le Stand SUDEL voisine fraternellement avec celui de la C.E.L.

Avec les Coopératives Scolaires. Freinet évoque le différend avec M. Profit. Celui-ci a cru devoir attaquer Freinet au sujet des coopératives. Il est bien évident que la Coopérative scolaire ne doit pas être la boîte à sous mais une aide pédagogique. Elle est dans l'esprit de notre mouvement et l'im-

primerie à l'Ecole suppose la Coopérative scolaire.

En résumé vis à vis de tous, notre ligne est bien nette : Servir la masse du peuple; libérer l'enfant, voilà notre guide et notre seul guide.

Avant de terminer, Freinet signale le plein succès de la souscription en faveur de l'Ecole. La vente des billets, l'affluence des lots a été pour lui un véritable réconfort plus moral encore que financier. Le bénéfice permettra

LA GUILDE DES PIPEAUX

Freinet avait invité la Guilde des Faiseurs de Pipeaux au Congrès.

Au cours de son rapport Freinet avait noté que cette Guilde, association fermée, s'était émue en voyant que l'E. P. s'occupait d'initier les camarades à la fabrication du pipeau de bambou.

Mlle Goldenbaum et Mme Harvaux, membres de ce groupement, présentent leurs instruments. Leur démonstration, très suivie, de l'apprentissage du pipeau de bambou permet d'apprécier la douceur harmonieuse et

toutes les possibilités musicales de l'instrument.

Mlle **Goldenbaum** tient à répondre à Freinet. La Guilde, dit-elle, a pour unique souci de sauvegarder la qualité des pipeaux qui ne souffrent pas la moindre médiocrité. Or, cette qualité ne peut s'obtenir que par des leçons et démonstrations; on ne peut guère ou pas du tout se corriger d'après un topo.

Mme **Harvaux** tient également à relever une phrase de Freinet. La Nouvelle Éducation n'est pas paresseuse, dit-il, elle a divulgué le pipeau de bambou et c'est déjà quelque chose.

Freinet accepte les réserves de la Guilde et pense qu'en collaborant, il serait possible de faire connaître davantage l'instrument.

Séance levée à midi $\frac{1}{4}$.

Séance de l'après-midi

CINEMA

Séance ouverte à 15 heures.

Rapport moral de l'administrateur délégué.

Gorce donne un aperçu des progrès et du travail de la C.E.L. et des préoccupations de ses administrateurs.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Appel des adhérents.

Les 28 adhésions sont ratifiées à l'unanimité.

• •

Boyau, responsable du service cinéma, a la parole.

Pour le passé, le rayon cinéma a fait un peu de bénéfice, mais on ne vend plus guère et les films existants sont usagés. Une décision de l'A. G. de Nice (voir n° 13, p. 263, 12^e année de l'E.P.) demandait une action pour le 9^{mm}5, film réduit qui convenait mieux à vos possibilités mais actuellement seul le 16^{mm} est subventionné.

Pathé Baby n'a plus que très peu de films, les bandes de 10 et 20 m. peu coûteuses ont à peu près disparu.

En film 16^{mm}, il est possible actuellement de s'approvisionner. La cinémathèque Kodak avait déjà un stock, on peut compter 50 films 16^{mm} et on en fabrique sans cesse, tandis qu'on ne fait plus de 9^{mm}5. Si les films 16 sont plus chers, il faut considérer qu'ils sont beaucoup plus solides et ceci compense cela.

Pour ceux qui veulent employer le 9^{mm}5, il n'y a plus guère qu'une solution : faire des films, mais alors, il est nécessaire que les coopérateurs intéressés y travaillent eux-mêmes. Or, la camera de la Coopé a été demandée une seule fois dans l'année écoulée. — « Nous pouvons réussir bien, dit **Boyau**, seulement il faut vouloir ».

Au point de vue prix, aussi paradoxal que cela paraisse, ce sont les titres qui coûtent

le plus. Il est possible d'obvier à cet inconvénient en imprimant une brochure pour chaque film ou même un disque. Le reste revient à environ 30 fr. les 20 m. Avec les quelques films restants, la Coopé pourrait avoir quelques bandes de 100 m.

Boyau aborde la question du film pédagogique. (Le soir il illustrera ses conceptions par 2 projections particulièrement réussies et applaudies).

Pour **Boyau**, le film parfait n'est sans doute pas celui qui l'est au point de vue du maître. Ne tombons pas dans l'erreur que nous rejetons vis à vis des Manuels, s'écrie **Boyau**, il ne s'agit pas plus de bourrer le crâne par les yeux que par l'oreille.

Il suggère la fabrication de films avec la collaboration des enfants et l'échange entre les écoles.

En terminant, **Boyau** évoque la difficulté de sa tâche et demande à être remplacé dans la partie matériel (envoi d'appareils, de bandes, de tracts, etc.)

Le C. A. cherchera un camarade.

DISCUSSION :

A **Claude**, qui demande une propagande plus active, **Boyau** répond que les tracts existent. Les camarades s'adressent de plus en plus aux cinémathèques officielles, il n'y peut rien.

A **X.**, **Boyau** signale que la Fédération des Usagers du cinéma éducatif fait un travail particulariste et a peu de films à elle.

Au même : « La Coopérative du Jura doit encore de l'argent à la C.E.L.; quand les comptes seront réglés, nous verrons ».

A la suite d'une question sur les subventions accordées, **Boyau** met en garde les camarades. Ne demandons pas que l'on subventionne les appareils, les maisons augmentent souvent leurs prix du montant de la sub-

vention, mais demandons que les subventions aillent aux organisations laïques qui réalisent des films d'enseignement, réaliser ne signifiant pas bâtir un film avec des coupures de vieux documentaires.

Freinet rappelle que, à la suite du projet de loi que notre Congrès de Nice avait préparé en faveur des films Pathé Baby, notre camarade **Le Corre**, député communiste, a été désigné par la commission de l'Enseignement pour faire le rapport sur le projet de loi.

Le Corre nous a demandé notre avis.

Bien que le 16^{mm} pénètre de plus en plus dans l'enseignement, la situation des usagers

du 9^{mm}5 ne saurait nous laisser indifférents. Mais nous pensons qu'une mesure particulière en faveur du Pathé Baby serait injuste et inopérante.

Il serait préférable de demander qu'on étende à tous les films d'enseignement l'appui demandé pour le Pathé-Baby.

En conséquence la Coopérative suggérera à **Le Corre** de demander une subvention officielle pour toutes les entreprises d'édition de films d'enseignement laïques, à condition que ces films ne soient pas de vulgaires montages, mais de véritables films conçus et réalisés pour l'enseignement.

DISQUES - RADIO

Il est donné lecture du rapport de **Pagès** (**Pagès**, fatigué, n'ayant pu assister au Congrès).

L'affaire commerciale se solde par un bénéfice appréciable qui, malheureusement, comme dans toute coopérative, est totalement acaparé par le stock indispensable.

Les disques C.E.L. sont un incontestable succès qu'il faut développer par une action méthodique et persévérante.

DISCUSSION :

Davau réclame un travail plus coopératif qui éviterait sans doute des ratés.

Freinet, tout en se déclarant d'accord, justifie et rend hommage au travail de **Pagès**.

Boyau indique que, sans doute, nous pourrions obtenir nous-mêmes les originaux des disques.

Lemoine demande que l'on puise dans le folklore, qui est un véritable mine de beaux chants.

Une commission se réunit le lendemain pour étudier les diverses suggestions concernant films et disques.

Voici les conclusions du travail de cette commission.

COMMISSION CINÉ-DISQUE

La Commission se réunit sous la présidence de **Boyau**. **Favier** est secrétaire de séance.

BOYAU excuse **Pagès** absent, puis fait un bref historique de la vie de la C.E.L.

Il pense, avec la majorité des camarades que, parallèlement au développement de notre organisation, sa méthode coopérative originale, si riche en résultats fructueux dans le passé, doit s'étendre au maximum en se

basant sur la division du travail, la répartition des tâches, la collaboration active de tous.

Le fonctionnement des Commissions séparées que vient de décider l'A.G. marque une indication dans ce sens.

En conséquence, **BOYAU** demande à nouveau, comme il l'a déclaré en A.G., à être remplacé comme responsable de toute la partie commerciale du rayon « Ciné » (services ventes et locations). Il consent à conserver la responsabilité technique et pédagogique du rayon à condition que la Commission s'engage à fonctionner réellement. Il pense que, ce faisant, la gestion administrative de la C.E.L. sera améliorée et ses réalisations pédagogiques, compatibles avec ses ressources et son esprit, mieux mises au point.

CONSTITUTION DE LA COMMISSION CINEMA :

S'inscrivent d'abord : **O.** et **R. Boyau**, **Favier**, **Fève**, **Phulpin**, **Jaquet**, **Mlle Jean**, **Lallemand** (Charente Inf.), **Lemoine**, **Lorrain**, **Maysonnave**, **Porquiet**. Cette liste n'est pas limitative. Tous les camarades s'intéressant au fonctionnement de la Commission pourront se faire inscrire par la suite. Ils adresseront leurs adhésions à **Boyau**, à **St Médard** en **Jalles** (Gironde).

PLAN DE TRAVAIL

Boyau tirera une série de circulaires et passera dans l'E.P. une série d'articles pour guider les débutants cinéastes tant pour la prise de vues que pour la projection. Peut-être y aura-t-il matière à un numéro spécial de l'Éducateur Prolétarien.

Les adhérents sont d'abord invités à prospecter, chacun dans leur rayon immédiat,

les possibilités de réalisation d'un film de court métrage, présentant un intérêt documentaire certain sans tomber dans le fatras pédagogique. Ils feront aussi un inventaire détaillé des activités enfantines susceptibles de donner lieu à la réalisation d'un film d'ensemble.

Ils indiqueront la date la meilleure à laquelle ils pourront utiliser le ou les caméras roulantes de la Coopé et les ressources qu'ils pourront consacrer à l'expérience entreprise: une soixantaine de francs peut d'abord suffire.

Les films seront d'abord pris en 9^{mm}5. Après sélection, les bandes retenues seront reprises en 16^{mm}. Enfin, si une édition importante paraît s'imposer, l'original définitif sera établi en 35^{mm}.

Pour les camarades qui prendront goût au Cinéma, une revue systématique des appareils d'occasion en bon état sera établie et, périodiquement, publiée.

Les camarades sont unanimes à approuver l'initiative présentée par BOYAU à l'A.G. : suppression des sous-titrages explicatifs des films réalisés et leur remplacement d'une part par une fiche explicative; d'autre part par un enregistrement sur disque. Fiche et disque suivront les films mis en circulation.

Ainsi, on pourra remplacer avantageusement les films de 9^{mm}5 court métrage (10 P.B. et dont la C.E.L. est contrainte par voie de conséquence de cesser la mise en circulation dans son rayon « location »).

Avec les fragments des pellicules restantes susceptibles d'être utilisées, on confectonnera quelques films de montage, réalisés selon les principes précédents et améliorés par l'adjonction de dessins animés.

Huits sujets de films sont d'abord retenus. BOYAU centralisera les essais, se chargera de soumettre les résultats à la Commission et d'assurer le montage des premiers films obtenus en coopération.

CONSTITUTION DE LA COMMISSION DES DISQUES

Sont d'abord inscrits à cette commission : O. et R. Boyau, Claude Davau, Phulpin, Gorce, Jaquet, Mlle Lavielle, Lemoine, Molinier, A. et Y. Pagès et leurs collaborateurs actuels.

Il est entendu que tous les camarades que

la question intéresse pourront ultérieurement se faire inscrire à cette Commission. Ils adresseront leur adhésion à PAGÈS, rue de Provence, à Perpignan.

PLAN DE TRAVAIL

En application des décisions prises en A.G., PAGÈS conservera la direction administrative et commerciale de la discothèque en même temps que la responsabilité pédagogique des éditions.

Mais pour donner satisfaction aux opinions émises en A.G., il lui sera demandé de ne pas entreprendre une édition nouvelle avant d'avoir soumis ses projets détaillés : textes, paroles, musique, schéma, aux membres de la Commission. Des essais, comme les mouvements rythmiques sur un motif de valse de Chopin, ne doivent pas être renouvelés de l'avis unanime. Des compétences musicales et artistiques pourront être consultées avec fruit avant toute édition définitive.

Beaucoup de camarades seraient heureux d'avoir des enregistrements d'essais tentés sur un appareil semblable à celui indiqué par BOYAU dans la question Ciné, puis soumis à la critique de la Commission avant toute édition définitive. Une telle expérience ne reviendrait pas à des prix prohibitifs et permettrait de réaliser une perfection inégalée dans une technique actuellement soumise à une redoutable concurrence.

Les camarades pensent aussi que les enregistrements de chants gagneraient à être faits par des professeurs qualifiés de chant plutôt que par des acteurs lyriques, même talentueux, toujours plus ou moins enclins à réaliser des effets de voix qui n'ont pas une grande valeur pédagogique.

Le choix des chants et de la musique demandent encore à être élargis.

Enfin, différentes suggestions se font jour: enregistrement d'une première partie sur une face, d'une deuxième partie sur l'autre face, chœurs enfantins, disques sur l'utilisation des pipeaux, etc., tout cela pour l'avenir.

Tous les membres présents font confiance à PAGÈS pour mener à bien la tâche de l'édition qu'il entrevoit et des éditions futures selon l'esprit de l'A.G. reflété par les débats de la Commission.

R. BOYAU.

SERVICE IMPRIMERIE ET EDITIONS

RAPPORT DE FREINET

Le chiffre d'affaires est en net progrès, déclare Freinet. Puis notre camarade va justifier quelques retards et demander l'indulgence pour quelques erreurs.

Un local a été construit à l'Ecole, le matériel en stock y a été transporté, mais au cours de l'année, par suite d'accident et de départ, l'employé a changé plusieurs fois et Freinet s'est parfois trouvé seul pour répondre aux 30 ou 40 lettres journalières, expédier le matériel, la Gerbe, etc. Il arrive aussi que des camarades oublient des renseignements et même leur adresse. (Une commande est en souffrance de ce fait).

Les prix ont été légèrement majorés et si pour le papier l'augmentation est infime, le prix de vente ne laisse aucun bénéfice et Freinet pense qu'il faudra s'orienter vers une fourniture régionale par des papeteries qui expédieraient directement aux filiales le papier commandé par la C.E.L.

Malgré l'augmentation de l'abonnement, l'E.P. a gagné 200 abonnements et son bénéfice compense le déficit de la Gerbe.

L'Histoire du Livre et l'Histoire du Pain ont dû être rééditées. D'ici peu, la C.E.L. fournira à nouveau le Fichier de Calcul.

Une nouvelle presse a été fabriquée. L'unique exemplaire actuel est exposé au Congrès. C'est le modèle un peu perfectionné dont se servaient déjà des camarades de la Haute Savoie.

Elle vaut 500 fr. (voyez la photo p. 285 du n° 13-14 de l'E.P.) A ce sujet, Freinet signale qu'un fabricant lui a soumis un devis de matériel d'imprimerie de 6.200 fr. Quelle différence avec notre matériel !

Souvent des camarades réclament des lettres ornées. Il est très difficile de les satisfaire mais Freinet pourra fournir une police restreinte corps 20 qui, pour 90 fr., permettra de composer les titres.

Les brochures s'écoulent.

Tout cela permet de grands espoirs et de meilleures possibilités pour notre futur Dictionnaire.

Au sujet des vieilles polices, Davau signale que certains imprimeurs acceptent de les régénérer.

Caps présente alors le bilan de la situation financière pour l'année.

Au nom de la commission de contrôle, Fragnaud rapporte. La commission s'est réunie 3 fois en cours d'année, elle a pratiqué des sondages et recoupements qui lui ont permis de se rendre compte de la parfaite tenue des livres. Fragnaud demande d'approuver le rapport et les comptes du trésorier.

A la suite, Gorce présente et l'A.G. adopte l'ordre du jour suivant :

L'Assemblée Générale, ayant entendu les rapports, a) du Trésorier de la Société, b) de la Commission de contrôle qui propose d'approuver les comptes du dit Trésorier pour l'exercice écoulé, d'où il ressort un bénéfice d'exploitation de : 314 fr. 78,

Décide à l'unanimité :

Première et unique résolution :

L'A.G. approuve les comptes et décide que le bénéfice sera consacré à la réalisation de films cinématographiques.

2) L'Assemblée générale,

1° Approuve la constitution de 28 nouvelles actions dont les bénéficiaires sont proposés par le C. A.;

2° Autorise le Trésorier à effectuer le remboursement de 4 actions à des adhérents dont la liste est soumise à l'A. G.;

3° Autorise le Trésorier à payer 46 coupons d'action de 50 fr. à 5 %, soit 2 fr. 50 par coupon, formant la somme de 115 fr. représentant les intérêts payés durant l'exercice écoulé.

Séance levée à 19 h. 30.

Séance de nuit

Séance ouverte à 21 h.

Boyau présente deux films :

1° le Bassin d'Arcachon et l'élevage des huîtres ;

2° 2 minutes à l'Ecole Freinet, et quelques instants dans la campagne girondine.

Cette dernière projection en couleurs est particulièrement applaudie.

Mlle Flayol, obligée de repartir, répond à Freinet au sujet du différend avec le G.F.E.N.

L'entrée des imprimeurs au groupe et la

création de sections de province a créé une situation nouvelle, les statuts ont certainement besoin d'être remaniés.

Au G.F.E.N. toutes les techniques et tous les milieux voulant libérer l'enfant, ont droit de cité. Les intérêts généraux sont les mêmes et tout le monde profite de l'effort de chacun et acquiert de ce fait une plus grande force.

Mais le G.F.E.N. avait déjà sa forme. Il faut lui laisser le temps de sa transformation. Une proposition de la Nièvre — représentants directs des groupes provinciaux au C.A. — sera mise à l'étude dans les sections.

Mlle Flayol ne veut pas que l'on dise que le G.F.E.N. n'a rien fait. Il a fait ce qu'il a pu (circulaires, études sur le C.E.P., les

classes d'orientation, les loisirs) et il est indiscutable que son action a inspiré, du moins en partie, les réformes officielles.

Freinet se déclare d'accord pour une transformation donnant plus de vie.

A une question concernant la parution d'un bulletin dans lequel seraient débattues des questions d'ordre plus spécialement pratique, Mlle Flayol répond : « d'accord, mais les fonds ! »

Il est tard, des camarades ont passé la nuit précédente, la séance est levée. Il est 23 h.

Et pendant que le disque lance « Au devant de la Vie », repris en chœur par les jeunes, et que Davau, infatigable, fait de la réclame, la salle se vide petit à petit.



LES TRITONS DANS L'AQUARIUM

SOUS LE SIGNE DU TRITON. — Nos camarades nous demandent de placer sous le signe du triton le compte rendu de la discussion concernant le dictionnaire. On trouvera, en fin du compte rendu, le texte écrit et imprimé par les enfants sur le triton. Ce texte a été à l'origine d'une longue galéjade qui a animé la docte discussion du dictionnaire. Les présents se souviendront des bons instants passés à Orléans ; les autres seront invités ainsi à venir, l'an prochain, à notre Congrès.

Deuxième Journée - 17 Avril

Séance du matin

LE DICTIONNAIRE

La séance présidée par Gorce, s'ouvre à 9 h. 30.

Davau a la parole pour rapporter sur le dictionnaire.

**Rapport présenté par DAVAU
au Congrès C.E.L. d'Orléans 1938**

Après avoir fait des réserves sur sa compétence en matière de linguistique et de lexicologie, et remercié les coopérateurs qui lui ont fait parvenir leurs suggestions, notre camarade poursuit :

Je pourrais aujourd'hui, avec vingt réponses en main, me borner à vous dire : « La question du dictionnaire est bonne à classer, car elle ne semble pas avoir intéressé beaucoup de camarades ». Je crois sincèrement que ce serait une erreur. Si j'en puis juger par les conversations que j'ai eues, tant dans mon département qu'ici depuis mon arrivée, le projet de Dictionnaire C.E.L. intéresse au contraire vivement les instituteurs, même étrangers à notre groupement. Nos articles parus dans l'E.P. ont été suivis par beaucoup avec attention.

C'est que, tous, nous avons constaté, hélas ! que les dictionnaires actuels ne nous offrent que bien rarement ce que nous désirons y trouver. Si vous le permettez, je vous resservirai ici un exemple vécu que j'ai déjà cité dans un article de l'E.P. et qui montre leur indigence, leur imprécision, en un mot leur imperfection.

Hier, nous lisions un texte sur les vendanges et voici les élèves arrêtés par cette expression : « Les vendangeurs mangeaient sans lésiner ». Les dictionnaires ouverts (Petit dictionnaire cité plus haut, page 388), nous trouvons :

Lésiner : user de lésine.

Nous ne sommes pas plus avancés. Cherchons « lésine » :

Lésine : ladrerie sordide.

Encore deux mots inconnus des élèves. Machine en arrière : voyons d'abord « ladrerie » :

Ladrerie (premier sens) : hôpital pour lépreux.

Un élève pense avoir trouvé le sens : « Les vendangeurs mangeaient beaucoup, sans peur de se rendre malades et d'aller à l'hôpital. » Ses camarades veulent bien. Je proteste : cherchons encore :

Ladrerie (deuxième sens) : maladie du porc

produite par la présence des cysticerques (?).

Une autre main se lève. J'entends : « Ils mangeaient du salé fait de viande saine... » Nouvelle erreur, qui me semble plus grossière encore que la première, mais qui n'étonne pas la classe. Arrivons-en au troisième sens :

Ladrerie : avarice sordide.

Quelques enfants peuvent définir l'avarice, mais ce « sordide » qui revient, reste de l'hébreu. Cherchons toujours :

Sordide : sale, dégoûtant. Avarice sordide : excessive.

Excessive : qui excède la mesure.

Si la comédie n'avait assez duré, on pourrait continuer par le mot « excéder ». Mais, ne sommes-nous pas déjà excédés nous-mêmes de tant de recherches ?

Cet exemple me permet de montrer ce qu'on attend d'un bon dictionnaire : trouver tout de suite l'explication exacte, clairement exprimée. Quelque chose comme ceci :

Lésiner : pousser l'économie jusqu'à l'avarice ; se priver plus qu'il n'est raisonnable.

Ceci est arrivé à mes élèves, que l'école a dotés chacun d'un petit dictionnaire valant aujourd'hui une douzaine de francs et qui est pourtant édité par une maison renommée pour les ouvrages de ce genre.

Il existe des dictionnaires encore moins chers, édités par les Uniprix, Monoprix, etc. et qui pourraient être vendus au poids...

Même si nous disposons d'un ouvrage plus gros, plus complet, nous sommes parfois exposés à de longues recherches, fastidieuses pour nous, adultes, et combien rebutantes pour les enfants.

Quelqu'un m'a dit : « Oui, les dictionnaires actuels sont mauvais, mais, bah ! les enfants se débrouillent toujours ; ce qu'ils ne trouvent pas dans le petit dictionnaire ordinaire, ils le trouveront dans le dictionnaire étymologique, ou dans le dictionnaire analogique, ou dans celui des synonymes ». Oui, ou bien nulle part, et ils feront comme nous, ils s'en passeront. Ce n'est pas une solution. D'abord, les écoles pauvres ne peuvent pas s'offrir le luxe des dictionnaires spéciaux dont je viens de parler ; ils valent chacun une quarantaine de francs et ne nous donnent pas non plus satisfaction. Que pensez-vous, par exemple, d'un dictionnaire

étymologique qui, au mot eau, groupe les descendants de la souche latine aqua (aquarium, aquatique, etc.), mais oublie ceux qui viennent du grec hydro et du doublet onde ?

En posant ma première question, j'ai eu bien soin d'écrire : « Les dictionnaires actuels sont-ils suffisants ? » et non : « Parmi les dictionnaires actuels, en existe-t-il un qui soit bien fait et suffisant ? ». Il n'en existe pas, que je sache. Et même si on possède plusieurs sortes de dictionnaires, on aura quand même, un jour ou l'autre, des déceptions. C'est d'ailleurs ce que m'ont répondu les camarades qui ont participé à l'enquête, ainsi que le groupe C.E.L. d'Indre-et-Loire. Donc, unanimité sur ce premier point.

Est-il souhaitable d'en éditer un qui réponde mieux aux besoins scolaires ?

Telle était ma deuxième question.

Naturellement, si on répond non à la première, on doit répondre oui à la deuxième. Si je m'attarde ici, c'est qu'un camarade (Lorrain) m'a fait une observation très intéressante. Lorrain demande : « Que faut-il entendre par besoins scolaires ? Là est toute la question. Ces besoins scolaires ne sont évidemment pas les mêmes pour vous que pour Lallemant et Freinet. Si j'ai bien compris, vous ne songez pas seulement aux écoles nouvelles, mais aussi aux écoles traditionnelles, puisque vous parlez d'écoles sans fichier. Et je vous approuve. »

J'avoue bien humblement que je ne fais pas « de l'Ecole Nouvelle 100 % ». Depuis 10 ans, successivement dans deux communes, je fais de l'imprimerie, rédactions, dessins et autres travaux libres, j'ai un fichier, un musée, une bibliothèque ; mais je fais toujours des leçons de sciences, de géographie, d'histoire... Avec parfois plus de cinquante élèves dans sa classe, on ne travaille pas comme on voudrait...

Mais qu'on travaille d'une façon ou de l'autre, je ne crois pas qu'on ait, en ce qui concerne le dictionnaire, des besoins tellement différents.

Quels services rend le dictionnaire dans ma classe ?

1° Mes élèves l'ont à portée de la main lorsqu'ils font une rédaction. C'est alors un guide que j'entends souvent feuilleter. Comment s'écrit ce mot ? Ce nom est-il masculin ou féminin ? (Ex. : primevère, primeur, etc.). Comment ce verbe s'emploie-t-il à tel temps ? (Ex. : mouder). Ce mot que je veux employer a-t-il bien le sens que je lui donne ? Ne pourrais-je pas trouver un synonyme à cet adjectif que j'ai répété deux ou trois fois en quelques lignes ?

2° Lecture (libre ou collective). Les élèves recherchent le sens d'un mot encore inconnu

d'eux. Ils en profitent pour se documenter sur les différents sens de ce mot, sa famille, etc. et le relèvent ensuite sur un carnet qu'ils renvoient de temps en temps.

3° Séances collectives de vocabulaire en partant d'un texte libre choisi pour être imprimé. Étymologie, familles de mots, synonymes et contraires, homonymes sont examinés tour à tour dictionnaire en main.

4° Il arrive même qu'on consulte le dictionnaire pour avoir la prononciation exacte d'un mot. Ex. : nous rencontrons le mot « vaciller ». Doit-on prononcer « vacil-ler », ou « vacill-er ». Dans la classe, les avis sont partagés. Ouvrons le Larousse : personne n'a tort, on peut dire les deux, bien que l'Académie se prononce pour la première manière. Autre exemple : On dit une quinte de toux (kinte) ; doit-on dire quintuple (kin) ? Non, nous dit le dictionnaire, il faut prononcer ku-in. De même, il nous apprend qu'on doit prononcer un yacht (i-ak') et non (iôt') comme on l'a pourtant entendu par T.S.F. ; une indemnité (et non indamnité, comme beaucoup de gens disent par snobisme).

5° Quant à la partie historique et géographique, elle nous permet de trouver rapidement des renseignements qu'on chercherait longtemps ailleurs. (J'insiste sur le mot rapidement). J'ai dit à mes élèves que leurs dessins seraient exposés à Orléans, que je remonterais la vallée de la Loire jusqu'à Sully et Gien. Ils ont vite regardé la carte murale Vidal-Lablache ; ils ont vu la place d'Orléans et de Gien, mais ils n'ont pas trouvé Sully. Vite le Petit Larousse illustré. La carte du département du Loiret est à petite échelle, mais claire tout de même. On y voit d'abord qu'Orléans est juste aux confins de la Beauce, de la Sologne et du Gâtinais. On y trouve parfaitement Sully, et même Briare. Pendant ce temps, d'autres élèves ont cherché les mots Sully et Gien et nous disent que Sully est grand comme la moitié d'Amboise, mais que Gien vaut, par le chiffre de sa population, deux Amboise. Mince acquisition, me dira-t-on. Sans doute, mais l'intérêt est né, et je trouve que c'est beaucoup. Le dictionnaire n'est, malgré tout, pas un guide touristique et il ne les renseigne pas sur ce que je peux bien aller voir d'intéressant dans ces deux endroits. Le guide Michelin indique un château à Sully, c'est peu précis. Mais j'ai le Guide de la Mutuelle Auto des Instituteurs et nous apprenons... tout ce que nous voulions savoir (château du XIV^e siècle habité plus tard par le ministre d'Henry IV, etc.). Il n'est pas jusqu'à la recherche des mots croisés qui demande l'usage — et passionnant à l'extrême, celui-là — du dictionnaire.

Peut-être le dictionnaire nous sert-il encore en d'autres cas qui m'échappent pour l'instant, mais ce n'est déjà pas mal. Freinet nous dira

si ses élèves s'en servent différemment. Quant au nouvel usage que Freinet désire donner au dictionnaire, « il faut faire de notre dictionnaire une sorte d'index alphabétique de toute notre documentation scolaire », je veux bien. Si nous ne sommes pas du même avis, c'est uniquement sur la question de présentation. Ecoles nouvelles et écoles traditionnelles, ont, à mon sens, les mêmes besoins en ce qui concerne la culture de la langue. Et satisfaire ces besoins doit rester le rôle essentiel d'un dictionnaire.

Quand on parle d'éditer un dictionnaire qui réponde mieux aux besoins scolaires, il faut entendre « qui soit mieux adapté à l'école, qui donne rapidement le renseignement cherché, qui soit précis tout en expliquant simplement ». Cette définition n'est d'ailleurs pas limitative et il eut été souhaitable que chacun m'indique ses besoins particuliers. Quoi qu'il en soit, tous mes correspondants désirent l'édition d'un dictionnaire mieux fait.

Le dictionnaire doit-il, ou non, être illustré ?

Un seul de mes correspondants ne veut pas d'illustration, sans d'ailleurs me dire pourquoi.

Parmi ceux qui sont partisans de l'illustration, quelques-uns font des réserves.

« Illustrations nécessaires, mais en quantité réduite. » — (Rigolot, Marne).

« Illustrer sobrement. » — (Vigueur).

« Des gravures nettes, vraies, et signifiant réellement quelque chose. » — (Dage).

« Les objets peu connus doivent être représentés. Il y a bien le fichier, mais songer que ce dictionnaire sera employé par des classes ne possédant pas de fichier. » — (Rose et Louis Subils).

« Si votre formule est adoptée, nécessairement on doit l'illustrer. Il est bien évident qu'il s'agit d'illustration utile, et pas trop petite si l'on veut que le dictionnaire serve aux petits comme aux grands. Comme vous le dites, l'illustration n'est que question d'argent. » — (Lorrain).

Je ne reviendrai pas ici sur ce que j'ai écrit dans l'E.P. en faveur de l'illustration. Mes camarades tourangeaux se sont déclarés d'accord ; quelques-uns m'ont même dit qu'il vaudrait mieux ne rien éditer du tout que d'éditer un dictionnaire sans cartes ni gravures. En effet, un dictionnaire illustré est bien le seul livre dont on ne se lasse pas. On le feuillette volontiers, sans besoin, sans but, selon sa fantaisie. Et que regarde-t-on avant tout au cours de ces promenades solitaires si ce n'est l'illustration : Le temps passé ainsi est loin d'être perdu ; rien n'est plus instructif.

En ce qui concerne le prix du cliché (qui augmente évidemment le prix de revient de l'ouvrage), on m'a suggéré la présentation des gravures par planches toutes les dix ou douze

pages. L'idée se soutient, à condition, bien entendu, qu'à la suite de chaque mot nécessitant une illustration, on mette : « voir planche page tant ». Mais, personnellement, je préfère la gravure à côté du mot.

Le dictionnaire doit-il, ou non, être expurgé de certains mots jugés inutiles ?

En réponse à cette question, je n'ai reçu que des « oui ». Il faut désencombrer les colonnes de tous ces mots savants dont l'enfant et le commun des adultes n'ont que faire. En une seule page du Petit Larousse illustré, j'en ai relevé 31 (triduum, triennium, triérarchie, triérarque, trifolium, triforium, trigame, trigaud, trigauder, trigéminé, triglyphe, trigyne, trigynie, trilithe, trilitère, etc.). Je m'arrête, car j'ai pitié de vos oreilles. Mais 31 mots à supprimer sur les 48 de la page, cela fait une jolie hécatombe. Je sais bien que toutes les pages ne pourront pas être amputées si radicalement, mais je ne crains pas que le tri des mots puisse susciter beaucoup de discussions. Et que de place gagnée, à mieux employer, si on se rallie à ma formule, à ne pas employer du tout si on adopte celle de Freinet et Lallemand.

Doit-on ajouter à l'explication du mot des renseignements d'ordre orthographique et étymologique ?

Les réponses reçues me disent toutes : « Oui, ces renseignements sont absolument indispensables à l'enfant travaillant seul, et à nous aussi. »

Pour plus de clarté, on m'a demandé de préciser sur des exemples variés comment devraient être présentés ces explications et ces renseignements. Je prendrai donc successivement un nom, un adjectif, un verbe, etc...

EAU (n. f.). Voir composition et propriétés de ce corps dans un manuel ou au fichier de sciences.

Famille :

Racine ève (vieux franç.) : un évier (s'installer sur l'évier pour laver la vaisselle).

Racine aigue (vieux franç.) : une aiguière (vase à eau) ; une aigue-marine (pierre précieuse couleur vert de mer) ; noms de lieux : Aigues-Vives, Aigues-Mortes, etc...

Racine aqua (latin) : mettre un poisson dans un aquarium ; peindre un dessin à l'aquarelle ; une plante aquatique comme le nénuphar, etc...

Racine hydro (grec) : un hydravion s'est posé sur le lac ; avec la chaux hydraulique on fabrique des mortiers durcissant sous l'eau, etc...

Racine onde : synonyme de eau employé en poésie : « L'onde était transparente ». Les ondes sont fréquentes au printemps ; les terrains

du val sont inondés ; les inondations de la Loire ont lieu au moment de la fonte des neiges.

NOTA. — On retrouvera chacun de ces mots à leur place alphabétique avec la mention « voir eau ».

Expressions diverses composées avec le mot EAU :

Eaux-mères : les eaux-mères d'un marais salant produisent le sel par évaporation.

Eau oxygénée : se décolorer les cheveux à l'eau oxygénée ; se désinfecter une plaie...

Eau-régale : on peut dissoudre l'or et le platine dans l'eau-régale (mélange de deux acides).

Eaux-vannes : les eaux-vannes des usines et des égouts ne devraient pas se déverser dans les cours d'eaux.

Eau-de-vie : alcool : des cerises à l'eau-de-vie.

Eau-forte : premier sens : acide nitrique ; deuxième sens : gravure obtenue au moyen d'une planche préparée avec cet acide : acheter une eau-forte.

Eaux courantes : voir manuel de géographie.

Eaux minérales et thermales : id.

L'eau d'un diamant : sa transparence, un diamant d'une belle eau.

BURLESQUE (adj.), d'un mot latin qui signifie farce : les gestes burlesques d'un clown, d'un guignol, font rire tous les spectateurs.

Synonymes : très comique, bouffon, facétieux, foiaïtre, drôle, drôlatique, badin, plaisant, jovial, désopilant.

Contraires : sérieux, dramatique, tragique, lugubre et tous les synonymes de triste à des degrés différents.

VINGT (adj. num.), invar. sauf dans quatre-vingts.

Famille : une vingtaine d'élèves ; c'est la vingtième fois ; prendre le vingtième.

MOUDRE (verbe irr.), je moude, il moude, nous moude, ils moude, etc...

Synonymes : broyer, pulvériser. On moude le blé au moulin.

Famille (même principe que pour « eau »).

Doit-on ajouter une documentation destinée à suppléer à l'insuffisance du fichier ?

Là, les avis sont partagés. Ceux qui ont un fichier copieux ont répondu : « Non, c'est tout à fait inutile ; le numéro de renvoi au fichier nous suffit ».

Ceux qui n'ont qu'un fichier embryonnaire et qui savent bien qu'un seul numéro de renvoi leur mettrait en présence d'un casier à peu près vide, ont répondu : « Oui, il nous faut une documentation minimum dans le dictionnaire même ». Exemple : un dictionnaire ne doit pas se contenter d'indiquer que le triton est un

batracien. Il doit donner quelques renseignements sur la conformation et la vie de cet animal.

Il va de soi que si le principe est admis, il faudra s'en tenir au strict minimum, sans quoi gare au prix de revient.

Les principaux mots historiques et géographiques doivent-ils y figurer ? Dans l'affirmative, doivent-ils être mis à part ou incorporés parmi les autres mots ?

Tout le monde est d'avis de faire figurer ces mots et je voudrais, là aussi, un minimum de renseignements que l'enfant puisse trouver très vite. Car, ouvrir son répertoire de documents, noter le numéro indiqué pour ne pas l'oublier, s'en aller fouiller au fichier, c'est très bien, mais cela demande deux ou trois minutes, sans compter le temps mis à reclasser la fiche. Et tout cela, quelquefois, parce qu'on voudrait savoir si Orléans a plus ou moins d'habitants que Tours, ou si le poète Chénier, auteur du Chant du Départ (qu'on vient d'entendre) est ou non celui qui fut guillotiné sous la Convention.

Il faut penser non seulement aux écoles sans fichier, mais encore à celles qui sont surpeuplées et où les allées et venues répétées ne sont guère possibles.

Quant à la question de savoir si les mots historiques et géographiques doivent prendre place parmi les autres ou être mis à part comme dans les dictionnaires actuels, les avis sont partagés. Ce n'est d'ailleurs pas d'une importance essentielle et je me permets de ne pas m'y arrêter davantage.

Edition du dictionnaire :

Décider l'édition suppose que trois points aient été résolus, à savoir :

— qu'on se soit mis d'accord sur la formule ;

— que le travail soit préparé selon cette formule ;

— qu'on trouve un éditeur.

Je vais les examiner successivement, en utilisant les observations écrites ou verbales qui m'ont été faites.

La formule ? Notre dictionnaire sera-t-il à la fois instrument de perfectionnement de la langue, source réduite de documentation et catalogue du fichier, de la bibliothèque de travail et du musée scolaire ?

Ou bien sera-t-il, comme le demande Lallemand, surtout un répertoire alphabétique, et même, comme le préconise Freinet, uniquement un répertoire alphabétique ?

Je suis forcé de dire que ces conceptions différentes, exposées régulièrement d'octobre à ce jour dans l'E.P. et certainement suivies avec

intérêt par les lecteurs, ont chacune de chauds partisans. Mais il est hors de doute que la première l'emporte de beaucoup. Je n'ai reçu qu'une seule réponse qui penche pour la formule Lallemand, et encore avec des réserves. Le groupe d'Indre-et-Loire a été unanime à combattre les thèses de Freinet et de Lallemand.

J'avais demandé aussi : « A défaut de l'édition d'un dictionnaire (entendez : d'un véritable dictionnaire), êtes-vous partisan de l'édition alphabétique du fichier ? ». Je pensais qu'on répondrait oui. Eh ! bien, on est loin de l'unanimité. On m'a dit : « Le dictionnaire que la C.E.L. se propose d'écrire ne doit avoir, à mon sens, rien de commun avec le répertoire alphabétique du fichier. Ce répertoire — aussi utile que le dictionnaire — est affaire de chaque classe puisque chaque classe a un fichier individuel, distinct et variable suivant le lieu. J'ai commencé le mien depuis longtemps » (de M. Dage, Cantal). Un camarade d'Indre-et-Loire m'a fait cette remarque, certainement judicieuse : « Tous ceux qui ont un fichier, n'adoptent pas forcément la classification de Lallemand. Si la C.E.L. édite un répertoire, elle ne le vendra qu'à un très petit nombre d'écoles. On n'achètera pas cet ouvrage pour en modifier tous les numéros, ni pour reclasser nos documents selon le numérotage de Lallemand ». Un autre pense qu'il est très facile d'établir sans aucun frais un répertoire du fichier : il suffit de prendre n'importe quel petit dictionnaire et de mettre en marge le numéro de renvoi. Et ceci au fur et à mesure de l'enrichissement du fichier. Ainsi, on ne s'exposera pas à des recherches infructueuses : si on ne voit pas de numéro en face un mot, c'est qu'on ne possède encore aucun document.

Ma conclusion sur ce point sera donc en contradiction avec ce que je pensais. La voici : ou bien il faut éditer un dictionnaire selon ma formule ou ne rien éditer du tout.

Le travail de préparation :

L'un me dit : « Ce n'est pas un petit travail que la C.E.L. veut entreprendre ». Un autre : « Il y a du travail, travail de Romain, mais travail bien profitable pour nos gosses ». Un troisième : « C'est un travail de bénédictin... »

J'ai répondu qu'en ce qui concerne le travail, la C.E.L. compte pas mal de bénédictins ; qu'au surplus, la coopération n'est pas chez nous un vain mot et qu'une fois déterminée la ligne de ce nouveau dictionnaire, la part de travail de chacun ne serait pas bien colossale. Il suffit de constituer, ici même, des équipes, le plus d'équipes possible, et de se mettre au travail.

L'édition :

Je ne crois pas que ce soit là la question la plus épineuse. Le tout est de faire un dictionnaire qui se vende.

Lorrain m'a écrit : « Une édition comme l'entend Lallemand n'est pas réalisable. Elle se chifferrait par une perte importante. Tandis qu'un dictionnaire conçu selon vos idées, bien présenté, convenablement illustré, pas trop cher (ou plutôt pas plus cher que les autres, se vendra très bien ». « Un dictionnaire du type Lallemand ou Freinet ne sera possible que lorsqu'il y aura en France non pas seulement 500 écoles actives (et je suppose que tous les imprimeurs font de l'école active, ce qui est très loin de la réalité), mais au moins dix fois plus. Suivre Lallemand et Freinet serait aller à un insuccès. Et d'ailleurs votre dictionnaire répondra à leurs exigences, puisqu'il pourra comporter un numéro de renvoi aux différents fichiers ».

Personnellement, j'ai déjà écrit qu'un dictionnaire meilleur que ceux existants doit se vendre à milliers d'exemplaires, car tout le monde le réclame. Le dictionnaire devrait exister partout en autant d'exemplaires qu'il y a d'élèves dans la classe, tellement on a besoin de le consulter souvent. Un collègue tourangeau m'écrit : « Faites un tel dictionnaire et j'en prends immédiatement une trentaine ».

Je suis persuadé aussi qu'on trouverait facilement un éditeur, car les maisons d'éditions n'ignorent pas les reproches qu'on fait à leurs productions actuelles. Bien entendu, les maisons qui ont déjà édité un dictionnaire nous enverront promener, car elles ont des stocks à écouler. Il faudrait, à mon avis, proposer d'abord un contrat à la S.U.D.E.L. Puis, à défaut de Sudel, s'adresser à une autre maison. Aucun moyen de propagande ne devra être négligé, mais la meilleure sera celle qui sera faite au sein des groupes de jeunes, des groupes d'éducation nouvelle, et, surtout, des syndicats.

Quant au prix à ne pas dépasser, il est assez difficile à fixer dans les conditions actuelles. On m'a indiqué 10 fr., 15 fr. et même 25 fr. Le plus bas prix possible sera le meilleur. Mais qu'on veuille bien ne pas oublier que dans toute école traditionnelle, chaque élève dispose, à partir du cours moyen, de 5 à 6 manuels valant de 10 à 15 fr. l'un. Ici, c'est la commune qui paie, là ce sont les familles. On entend parfois récriminer contre cette importante dépense, mais on l'accepte quand même. Et pourtant, il s'agit de livres dont l'utilité est pour le moins discutable. Le dictionnaire, au contraire, est le seul livre d'école qu'on conserve toute la vie ; c'est le seul que l'école nouvelle ne peut pas

LE SAUMON

I

Le saumon est un superbe poisson carnassier, au corps allongé merveilleusement proportionné pour la natation puissante et rapide. Un saumon capturé et marqué à l'île de Froia, au large du fjord de Trondjhem, le 10 juin 1936, fut repris le 1er août 1936 dans l'estuaire de la rivière Wyg, dans le golfe Onega, sur la mer Blanche. Ce poisson avait parcouru en mer 2.500 km. en 52 jours.

La vie et les mœurs des saumons sont l'objet d'études passionnantes.

LES JEUNES ANNÉES

C'est en hiver, de novembre à janvier, dans le cours supérieur des rivières fréquentées par le saumon que s'effectue la ponte. L'endroit choisi par les poissons est généralement un cours d'eau peu profond, pas trop rapide, dont le fond dépourvu de vase est formé de pierres variant de la grosseur d'une noix à celle du poing. Le couple creuse une tranchée d'une vingtaine de centimètres de profondeur sur 1 à 3 et même 4 m. de longueur. La femelle dépose ses œufs dans cette rigole. Un peu plus denses que l'eau, ils se réunissent au fond. Le mâle vient alors déverser sa laitance pour les féconder. Le couple recouvre la ponte de pierres. Celles-ci sont assez grosses pour que les œufs baignent dans une eau constamment renouvelée. Les œufs ont de 5 à 6 mm. de diamètre. La femelle en pond 800 à 900 par kilogramme de son poids.

Après huit à dix semaines d'incubation, suivant la température de l'eau, les œufs éclosent. Au bout d'un mois environ, les alevins commencent à s'alimenter par eux-mêmes de petites proies : crustacés, larves d'insectes, crevettes d'eau douce, mouches, etc. Ils grandissent lentement et, dans nos eaux, ils séjournent habituellement deux ans avant leur première descente à la mer. En Espagne, ils ne séjournent guère qu'un an en rivière. En Norvège, au contraire, ils y demeurent 3 années. Et à l'Extrême-Nord, dans les rivières qui débouchent dans l'Océan Arctique, ils restent jusqu'à cinq années. Ils atteignent 12 à 15 cm. de longueur.

Puis, un beau jour, en avril-mai, c'est-à-dire 25 à 26 mois après leur naissance, ils se laissent lentement dévaler vers la mer. Ils restent quelques jours dans l'estuaire pour s'accoutumer à l'eau salée, puis disparaissent.

En mer, le saumon croît avec une extrême rapidité. En deux années, en rivière, il atteint péniblement le poids de 50 gr. En mer, son poids augmentera de 3 à 4 kg. chaque année.

La question de la vie du saumon en mer reste mystérieuse et nous n'en savons rien de positif. Sauf dans les estuaires, les pêcheurs n'en capturent jamais. Ceux qui sont pêchés sous la banquise du pôle ne sont pas de la même espèce. On suppose que les saumons vivent à la limite du plateau continental, par des profondeurs de 300 m. environ, où ils trouvent une nourriture abondante, en particulier la grande crevette rouge des profondeurs de l'Atlantique.

La couleur de la chair du saumon serait due à l'assimilation du pigment de ces crustacés, comme celle de la truite saumonée provient de l'ingestion habituelle des crevettes d'eau douce. Mais ce ne sont là que simples suppositions.

(à suivre.)

(d'après l'article de Lucien PERRUCHÉ
« La Nature » du 15 avril 1937.)

II

La remonte du Saumon

Ce qui est certain, c'est que les saumoneaux qui reviennent en rivière après une année seulement de séjour en mer, pèsent de 2 à 4 kg. La plupart des saumons observés dans les rivières françaises ont passé 2 années en mer; ils pèsent de 8 à 15 kg. et mesurent de 90 cm. à 1^m25.

En France, la remonte du saumon débute généralement vers la fin d'octobre; ce sont en majorité de grands saumons. Pendant les derniers mois, de mars à juin, remontent surtout les jeunes saumons n'ayant passé qu'une année en mer.

Cette remonte du saumon est un véritable voyage qui dure parfois plusieurs mois si la route est longue et les obstacles nombreux. Les poissons parcourent parfois plus d'un millier de kilomètres pour atteindre les frayères. C'est le cas, en particulier, dans les grands fleuves canadiens. En France même, les saumons qui viennent frayer dans le cours supérieur de l'Allier effectuent un parcours de 900 km.

Pendant le trajet, ils ont à franchir les courants les plus rapides, des barrages élevés. Grâce à leurs muscles puissants, en dédant brusquement l'arc qu'ils forment avec leur queue, ils parviennent à sauter des barrages de 5 mètres de hauteur. On cite plusieurs chutes dont la visite est curieuse à l'époque de la remonte; par exemple, le « Saut du Saumon » de la rivière Zing, en Angleterre, connue de tous les touristes. Certaines chutes trop élevées ont été aménagées en gradins successifs pour aider à la remonte du saumon.

L'attention a été attirée depuis longtemps sur ce fait que certaines rivières sont fréquentées par les saumons, alors que d'autres, toutes proches, en sont dépourvues.

C'est ainsi que la Vaine est une rivière complètement vide de saumons, alors qu'elle est encadrée de cours d'eau, comme l'Ellé, qui en reçoivent tous les ans. De même, les poissons qui s'engagent dans la Loire remontent régulièrement les affluents de gauche du fleuve — surtout l'Allier — et dédaignent absolument ceux de la rive droite.

L'oxygène dissous dans l'eau semble déterminer le choix des saumons, ceux-ci préférant toujours la rivière dont les eaux sont les plus aérées. Les autres caractéristiques du cours d'eau : température et vitesse du courant, paraissent avoir moins d'importance.

Il ne faut cependant pas que la température de l'eau soit élevée; c'est ainsi que les fleuves et les cours d'eau méditerranéens ne contiennent pas de saumon. En général, il disparaît au-dessous du 40° degré de latitude Nord.

Autrefois, les saumons remontaient dans la Seine. Maintenant, Paris déverse dans le fleuve ses déchets considérables et le saumon en a disparu rapidement.

Les saumons entrés en rivière y séjournent de 6 à 16 mois avant de frayer suivant l'époque de leur remontée. Pendant cette période, leur alimentation est très réduite : ils vivent aux dépens de leurs réserves et cessent de se développer.

Après le frai, les saumons sont fatigués, amaigris, réduits à l'état de squelette. Ils cherchent à redescendre, à regagner la mer. Bien peu y parviennent. La plupart périssent.

(à suivre.)

(d'après l'article de Lucien PERRUCHE

« La Nature » du 15 avril 1937.)

III

Comment on connaît la vie du Saumon

Si le poisson peut regagner la mer et y vivre, une nouvelle période de croissance s'ouvre pour lui. Et peut-être reviendra-t-il en rivière une autre fois pour assurer la continuation de son espèce.

Ce qui a développé d'un seul coup nos connaissances sur la vie étonnante du saumon, a été la découverte du fait que la vie de ce poisson est inscrite sur ses écailles. Par leur examen microscopique, on peut déterminer le nombre d'années passées en rivière, puis en mer; le nombre de retour aux frayères.

Les écailles apparaissent sur les alevins quand ils ont atteint l'âge d'un mois environ. Ces écailles grandissent ensuite en même temps que l'animal; leur nombre reste constant. Le développement se fait par l'addition d'anneaux sur le bord de chaque écaille. Ces anneaux forment des lignes parfaitement visibles au microscope.

En été, quand la nourriture est abondante, les lignes sont assez éloignées les unes des autres, car la croissance est rapide. Au contraire, l'hiver, la croissance est ralentie et les lignes apparaissent en zones plus serrées.

En comptant le nombre de zones d'hiver et d'été, on peut déterminer facilement l'âge d'un poisson.

Pendant la période de vie en rivière, qui correspond à l'arrêt presque complet de son alimentation, le saumon cesse de se développer, ses écailles ont aussi cessé de grandir. Puis, quand surviennent les fatigues du frai, les écailles s'éraillent sur les bords qui perdent alors leur courbure régulière.

Si le poisson a pu regagner la mer et y vivre, une nouvelle période de croissance s'ouvre pour lui. Sur ses écailles de nouvelles bandes concentriques se développent au delà des bords éraillés et ceux-ci restés sur l'écaille et à leur place, constitueront une marque de ponte, parfaitement visible, qui caractérisera ce fait que ce saumon a déjà fait un voyage en eau douce pour y frayer.

En examinant les écailles des poissons capturés, on en trouve parfois dont le centre est imparfait. Ce sont généralement des écailles de remplacement. Dans les efforts prodigieux du voyage vers l'amont, il arrive que des individus soient blessés, par exemple en retombant sur les rochers lors de la remonte d'un barrage, ou dans leurs tentatives désespérées pour s'arracher à un filet. Les écailles perdues dans ces circonstances se reconstituent rapidement mais ne portent évidemment pas les stries d'origine.

La technique de l'examen des écailles est excessivement simple. On les prélève de préférence au dos du poisson. On les lave dans une solution de soude à 1 pour 100 pour les débarrasser du mucus, puis dans l'alcool. On les serre fortement entre deux lames de verre et on les laisse dessécher. On les monte alors à sec entre une lame et une lamelle. On fixe cette dernière au moyen de quatre points de paraffine.

On examine au microscope. Un grossissement de dix est suffisant.

(d'après l'article de Lucien PERRUCHÉ

« La Nature » du 15 avril 1937.)

LES TRITONS

Les tritons sont de fort jolis batraciens très communs dans nos mares et nos petites rivières.

Il en existe plusieurs variétés en France :

les deux sexes, la teinte du corps est noirâtre en dessus; le ventre est

Le **triton à crête**, le plus répandu et le plus grand, peut atteindre quinze centimètres. Au printemps, le mâle se pare d'une haute et magnifique crête dorsale dentée; cette crête commence en arrière de la tête et se poursuit sur le dos, puis elle entoure la queue entière, mais dans cette partie n'est pas dentée. La femelle n'a pas de crête. Chez les deux sexes, la teinte du corps est noirâtre en dessus; le ventre est marbré de taches noires et rouge orangé et le rouge domine sur le noir.

Si le triton à crête est le plus commun, le **triton marbré** est un des plus beaux. Il est entièrement taché de noir et de vert mousse éclatant. Au printemps, le mâle s'orne d'une crête, comme le triton crêté.

Le **triton des Alpes** est plus petit. Il mesure dix centimètres environ. Au printemps, le mâle est d'un joli brun foncé avec une bande bleu azur sur les flancs et le ventre entièrement rouge vif.

Le **triton ponctué** est encore plus petit. Brun jaunâtre sur le dos et les côtés, il est orangé et ponctué de petites taches noires sur le ventre. Au moment de la ponte, le mâle porte aussi une crête.

Le **triton palmé** est aussi très commun dans les fossés et les petites mares. Ses pattes postérieures sont largement palmées durant l'existence aquatique (1).

Les tritons, animaux terrestres, passent en effet une partie de leur existence dans l'eau. Au printemps, pour se reproduire et pondre, ils vont dans les mares et les petits ruisseaux tranquilles. Ils y séjournent jusqu'au cours de l'été. Pendant toute cette période de leur vie aquatique, leur coloration est d'une grande beauté. Lorsqu'ils quittent l'eau, leur coloration s'éteint partiellement, de même que les crêtes et les palmatures des doigts diminuent. Ils ont alors une vie terrestre. Pendant le jour, ils restent cachés, dans les bois, sous des débris, dans les anfractuosités du sol, dans les caves humides. La nuit, ils sortent et se promènent avec lenteur.

Ce sont des animaux carnassiers et voraces. Si vous en élevez en aquarium, ce qui est très facile, vous les verrez parfois s'attaquer entre eux et se dévorer, si les vivres leur manquent. Vous les verrez aussi venir respirer à la surface de l'eau, car les tritons ont des poumons.

Vos petits camarades de Vicoux (Vosges) ont assisté à la ponte d'une femelle, en aquarium. Voici ce qu'ils racontent : « Avant de pondre, elle va prendre sa provision d'air, puis redescend. Elle prend une feuille entre ses pattes de derrière, la plie en deux et pond un œuf dans le pli. Elle se tient dressée, immobile, les pattes de devant écartées. Elle met quatre minutes et demie pour pondre cet œuf. Après son départ nous apercevons un petit œuf avec un point blanchâtre, gros comme une tête d'épingle. Nous sortons en récréation; en rentrant, il y a quatre feuilles repliées. D'autres femelles ont pondu ailleurs. Nous nous demandons s'il y aura des petits tritons ».

Les œufs éclosent dans l'eau et les têtards y restent jusqu'à ce qu'ils aient accompli leurs métamorphoses et qu'ils aient acquis la forme de tritons, ce qui a lieu vers la fin de l'été ou en automne. Ils sortent alors de l'eau et à partir de ce moment, leur vie devient terrestre. Ils ne retournent à l'eau que lorsqu'ils seront devenus adultes — c'est-à-dire au bout de deux ou trois ans — et seulement pour y passer quelques mois, au printemps, au moment de la reproduction.

(1) Il existe bien d'autres espèces de tritons. Nous n'avons cité que les plus communes.

condamner. Il ne faut pas trop lésiner sur son prix.

Je vous remercie, camarades, en m'excusant d'avoir été long. Je m'excuse aussi auprès de ceux dont j'ai combattu la thèse. Soyez persuadés que si le résultat de l'enquête leur eût été favorable, j'aurais apporté le même souci d'objectivité à la rédaction de ce rapport.

M. DAVAU.

**

DISCUSSION DU RAPPORT

Freinet met en garde contre la possibilité d'édition d'un tel dictionnaire. Un éditeur se montre favorable mais... Actuellement nous pouvons facilement imprimer un index.

Pour permettre l'édition du dictionnaire, Freinet lance l'idée d'une souscription, mais il faudrait au moins pour 10.000 livres.

Boyau suggère que des engagements seraient sans doute suffisants auprès d'une maison et plus faciles à obtenir des camarades ou collègues.

Meunier précise que les 600 adhérents pourraient s'engager pour chacun 20 volumes et suggère de faire dès maintenant la propagande dans les bulletins syndicaux.

Claude demande l'édition d'un tract et de feuilles spécimens dès que le travail sera commencé.

La discussion s'égarant, — dictionnaire système Davau, index système Freinet, — Picardet demande : « Que voulons-nous faire ? Décidons d'abord ».

Gorce met aux voix. La C.E.L. entreprendra un dictionnaire comme le prévoit Davau.

Mawet demande que l'on n'abandonne pas

le répertoire facile à établir, facile à tirer et qui serait d'un grand service. Il s'en occupera et quelques camarades l'aideront.

La discussion s'engage sur la préparation du travail.

Freinet demande peu d'illustrations.

Boyau propose de confier la définition des mots à des spécialistes (Histoire naturelle, Géographie, par exemple).

Pour la recherche des mots à conserver, Picardet indique que les 3000 mots de l'Institut du Studiomètre seraient intéressants à compiler.

Boyau propose le système suivant :

L'E. P. met en train une lettre et demande le concours de camarades. L'E. P. suivant publie les mots retenus, le suivant les réponses et critiques et le 4^e le texte définitif.

Freinet met en garde contre la collaboration ainsi demandée. Il faut fixer un camarade.

Boyau réplique : « la diffusion n'empêchera pas une commission de travailler ».

Davau voit la possibilité de trouver des concours, même en dehors de la C.E.L.

Il réigera un appel et les adhérents sont invités à y puiser pour en tirer la substance d'un article à insérer dans les bulletins syndicaux. Article signé par un camarade du département, s'écrie la camarade Guet.

Finalement il est décidé de constituer une commission qui règlera les détails et préparera le travail. Réunie l'après-midi, elle a immédiatement partagé la première tâche (recensement des mots). L'E.P. fournira au fur et à mesure les renseignements et les camarades, tous les camarades seront appliqués à régler les cas délicats.

Le rapport Davau est adopté et Davau est responsable du travail.

COMMISSION DU DICTIONNAIRE

Orléans, 16 avril 1938.

Le rapport Davau a été adopté à l'unanimité et la Commission du Dictionnaire immédiatement constituée.

Le premier travail consiste à déterminer les mots qui doivent être conservés. 14 équipes ont été constituées. Voici la liste des responsables de chaque équipe :

1. Blanpied, Delouze, par Gondrecourt (Meuse)
2. Save, Corbigny (Nièvre)
3. Lallemand, Les Eglises d'Argenteuil (Charente)
4. Pelaud, St Jacques de Thouars (2-Sèvres)

6. Meunier, Poilly-sur-Serein (Yonne).
 7. Beauregard, Vernusse, par Montmarault (Allier)
 8. Boyau, St-Médard-en-Jalles (Gironde).
 9. Rigolot, Le Mesnil sur Oger (Marne)
 10. Porquier, Colombelle (Calvados).
 11. Claude, rue des Usines, Creil (Oise)
 12. Mlle Moniot, Cintrey (Haute-Saône)
 13. Chevallier, Vaupillon, par la Loupe (Eure-et-Loir)
 14. Enard, 1, square Vaucluse, Paris-17^e.
- Le 20 Mai, au plus tard, ces équipes échan-

geront les listes qu'elles auront établies selon la section qui leur a été attribuée. L'échange se fera comme suit : 1 avec 2; 3 avec 4; 5 avec 6, etc...

Le 10 juin, au plus tard, toutes les listes seront adressées à DAVAU.

A partir de Juin, chaque n° de l'Éducateur Prolétarien contiendra une rubrique « **Dictionnaire C.E.L.** » où Davau rendra compte de l'état d'avancement des travaux et fera appel à nos lecteurs pour trancher les difficultés qui pourraient surgir.

A la demande unanime du Congrès, nous publions presque intégralement dans ce numéro le **rapport de Davau**. Dans chaque département, nos camarades en extraieront ce qu'ils jugeront utile pour faire publier dans leur bulletin syndical. Il faut, en effet, que tous les instituteurs aient dès maintenant connaissance de l'important travail que la C.E.L. a le courage d'entreprendre. Nous faisons appel à toutes les compétences, quelles qu'elles soient. Et plus Davau recevra de lettres, plus il sera content.



Un coin de la salle d'exposition à Orléans

EDUCATION PHYSIQUE ET ACTIVITÉS DIRIGÉES

Gauthier rapporte.

LES REFORMES SCOLAIRES ACTUELLES

Vous m'avez confié un rapport des plus importants, pour lequel je me sentais assez peu qualifié. J'ai fait de mon mieux, mais je n'ai pas la prétention d'avoir approfondi entièrement les problèmes graves, nombreux et variés qu'il comporte. Encore moins de les avoir résolus. Je pense même que ces problèmes ne seront pas résolus par des textes de lois, des circulaires, des décrets ou des arrêtés, si bien rédigés qu'ils soient. En une matière aussi délicate, c'est au feu des expériences que ces tex-

tes seront modifiés, adaptés, remaniés, mis au point. Les mots ne commandent pas à la vie, c'est, au contraire, la vie qui commande tout.

Si la Révolution était faite, si l'on avait jeté bas tout le vieil édifice scolaire, si l'on bâtissait dans le neuf, il ne manquerait pas de théoriciens pour nous proposer leurs conceptions. Mais la question n'est pas là. Nous partons de ce qui est, c'est-à-dire de l'école laïque. Mieux que personne, nous en connaissons les défauts et les qualités. Tous, nous sommes d'accord pour reconnaître que l'école, au temps de l'automobile, du cinéma, de l'avion, de la radio ne doit pas ressembler à l'école de 1880 ou de 1900.

Il s'agit de franchir une étape nouvelle, rendue nécessaire par les progrès de la civilisation.

Dans quelles conditions se présente l'indispensable métamorphose ? Dans les pires qui soient :

1° Toute réforme coûte, et les finances de l'Etat sont mauvaises ;

2° Toute réforme intellectuelle a besoin de paix, et la guerre horrible menace, et le fascisme étend son ombre destructrice ;

3° Toute réforme exige un minimum de discipline, de coordination, de contrôle. Or, l'école privée échappe aux initiatives de l'Etat, et cette école progresse de façon inquiétante dans maints départements.

C'est pourquoi, toute question politique mise à part, et sans aucune idée de flatterie, nous devons féliciter ceux qui se sont mis à la besogne. Jusque là, on parlait souvent de réforme scolaire, mais on ne tentait rien. Il faut reconnaître que le Front populaire ne s'est pas contenté de paroles. M. Dezarnaulds, député-maire de Gien ; M. Jean Zay, député d'Orléans, ont commencé des réformes hardies qui se développent et sont en général bien accueillies, réformes que nous considérons comme porteuses d'espoir si elles sont aidées et poursuivies. Il faut reconnaître aussi que M. le ministre de l'Education nationale, demeuré à son poste dans les divers gouvernements qu'il se sont succédés, a pu assurer une continuité heureuse.

Il serait injuste de ne pas féliciter aussi les nombreux artisans de cette réforme : préfets, inspecteurs, médecins, municipalités, syndicats, simples particuliers quelquefois (je songe, par exemple, à ceux qui ont donné ou loué peu cher des terrains de jeux pour les écoles rurales).

Il serait malséant d'insister sur le rôle capital des instituteurs, eux qui, placés en bas de l'échelle, ont dû résoudre maints problèmes, posés par les chefs, par les élèves, par les mairies, par la vie.

.....

J'ai attendu jusqu'au dernier moment pour rédiger ce rapport. Bien m'en a pris. La dernière session du Conseil supérieur de l'Instruction publique a été d'une si grande importance que c'est sur les textes élaborés que je pense aiguiller la discussion.

1° Discours inaugural du ministre de l'Education nationale (E.L. du 19 mars 1938, p. 535).

2° Arrêté modifiant les programmes du cours supérieur, 1^{re} et 2^e année (E.L. du 26 mars 1938, p. 555).

3° Arrêté fixant les programmes du cours de fin d'études (E.L. du 2 avril 1938, p. 579).

4° Arrêté modifiant partiellement l'examen du C.E.P. (E.L. du 9 avril 1938, p. 615).

5° Arrêté modifiant l'horaire hebdomadaire des écoles (même référence).

Reportez-vous à ces documents capitaux, qui

sont récents et sur lesquels l'opinion de chacun ne s'est encore manifestée qu'en boutades spirituelles, mais insuffisantes.

D'ores et déjà, des objections fusent de tous côtés : comment fera-t-on dans les écoles à classe unique, si nombreuses en France ? — dans les écoles surpeuplées, là où manquent à la fois locaux et maîtres ? — dans les régions de mauvaise fréquentation ? — dans les écoles à concurrence acharnée ? etc... Mais il s'agit là de questions pratiques, qui appellent une solution spéciale ou qui sont des cas d'espèce. Les arrêtés ne visent qu'à poser des bases théoriques. Le problème revient à savoir si ces bases nous conviennent.

Il ne faut pas oublier qu'il s'agit non d'une école par ci, d'une école par là, mais bien de toutes les écoles publiques de France. A problème de masses, il faut solution de masses. Ce n'est pas le lieu de confondre nos désirs, nos idéaux, avec les réalités.

Pour nous, pionniers de la pédagogie moderne, ces réformes peuvent paraître timides, dangereuses même. A aucun prix, elles ne doivent être un recul pour nos idées. Il faut au contraire que nos idées pénètrent davantage dans le corps enseignant, sans être déformées, commercialisées, châtées.

La plus grande vigilance s'impose donc, au sein de la C.E.L. (discussions pédagogiques) et du S.N. (vœux, action syndicale).

.....

Le questionnaire que j'avais publié (E.P., n° 11, p. 230) est devenu presque caduc. Le terrain est largement déblayé, nous discutons, non sur des abstractions ou des intentions, mais sur des textes, heureusement modifiables si besoin est.

Education physique et loisirs dirigés. — L'expérience du Loiret a prouvé deux choses :

1° Presque toutes les communes peuvent avoir un terrain de jeux et un matériel sommaire ;

2° Les populations, en majeure partie rurales, ont accepté la réforme d'une façon très satisfaisante.

Cette expérience d'éducation physique (5 heures par semaine) se trouve englobée dans une expérience plus large : celle des « loisirs dirigés » ou, plus justement, des « activités dirigées » (6 heures par semaine, dont 3 heures de plein air).

Que seront ces activités dirigées ? La réponse est difficile, mais le principe est clair. Il se trouve posé dans cette phrase de l'écrivain orléanais Charles Pégyu : « Le loisir est le temps de la vie intérieure et du travail désintéressé ».

Nous venons de sortir une brochure spéciale sur le sujet. J'ai reçu un rapport de Porquiet (Calvados) dont les indications bibliographiques seront utilisées, et un autre de Mme Audureau

(Gironde) qui sera publié en annexe, au moins partiellement, car il pose maint problème de détail, qu'il faut soumettre, non seulement aux congressistes, mais à tous nos adhérents et à tous nos lecteurs.

Voici un certain nombre d'autres activités qui m'ont été indiquées par divers collègues :

- a) Enseignement de l'espéranto ;
- b) Enseignement de la langue maternelle en certains pays (breton, provençal, basque...) ;
- c) Rédaction de monographies locales (par exemple : l'église du village, le château, la route, la rivière, une culture, une industrie...) ;
- d) Travaux d'arpentage, relevés au cadastre ;
- e) Etude d'un voyage à l'aide de cartes Michelin, indicateurs de chemins de fer, dépliants touristiques, guides... ;
- f) Etude d'un livre entier, par exemple : Robinson Crusoe, Sans Famille, etc., etc...

S'il faut conclure, disons que ces activités, très diverses, doivent s'inspirer du milieu local, des possibilités des enfants, des spécialisations du maître. En aucun cas, elles ne doivent être dérivées vers la préparation-bourrage, du genre « dictées, problèmes, dictées, problèmes... ».

Scolarité prolongée. — Tout le monde est d'accord sur le principe. Cette mesure paraît entrée dans les mœurs, mais il existe encore de nombreuses dérogations, acceptées ou non. Nous souhaitons une prolongation plus accentuée, mais il est bien évident qu'il faut d'abord consolider ce premier résultat.

Réduction des horaires. — La question a besoin d'être revue de près. Mais pour les écoles travaillant à l'imprimerie, elle est secondaire. Nous appliquons l'esprit de ces instructions, et non la lettre. La lettre est morte, tout au moins inerte ; l'esprit seul est vivant.

Devoirs du soir. — Distinguons le travail libre qui est excellent, et les devoirs imposés qui sont exécrables. Nous ne sommes point seuls à penser ainsi. La note d'un I.P. du Nord (voir E.P., n° 12, p. 259) est catégorique ; un I.P. du Loir-et-Cher a déclaré « les meilleures classes sont celles où les enfants ne font pas de devoirs du soir ».

Mais serait-il bien habile de réclamer du jour au lendemain la suppression brutale et impérieuse de cette pratique. Je crois qu'il nous faut affirmer le principe, mener une campagne d'éclaircissement, dénoncer chaque abus,

et obtenir d'abord une réduction de plus en plus sensible de ces devoirs imposés à la maison.

Orientation professionnelle. — Le ministre indique que l'expérience sera continuée. De notre côté, nous devons donc continuer également l'étude, l'étendre non pas à quelques classes choisies, mais à l'ensemble des élèves. Le carnet scolaire, le comité local pour déceler les aptitudes particulières, tout cela doit être mis au point.

Réforme du C.E.P. — Dans son ensemble, le C.E.P. est conservé. La réforme est insignifiante ; du moins, il n'y a pas aggravation des maux que nous dénonçons. Il me paraît utile d'agir sur le plan départemental, afin d'obtenir des programmes limitatifs acceptables (voir l'exemple de l'Allier, E.P., n° 13-14).

Réforme de l'enseignement. — Le gros problème reste la liaison entre le primaire et le secondaire, la recherche des élites (sans déclassement). Ce n'est pas chose facile. Raison de plus pour nous y intéresser, pour obtenir des changements plus profonds. On ne peut pas obtenir que, du jour au lendemain, toutes les écoles de France adoptent l'imprimerie à l'école et les méthodes d'éducation nouvelle. On peut même dire que ce n'est pas souhaitable, car il se produirait une pagaille épouvantable et des déformations dangereuses. Qui de nous attendait raisonnablement davantage ? Au contraire, ne craignons-nous pas que les réformes soient plus timides ?

Un premier pas est fait, à nous d'obtenir qu'il soit suivi d'autres pas en avant. Jusqu'à 12 ans, l'école reste à peu près telle, et le C.E.P. n'est guère modifié, mais les deux années qui suivent ressemblent moins à l'école traditionnelle. C'est le moment de rappeler les vers du poète orléanais Gaston Couté (1880-1911) :

La vie ouvre aux p'tiots son grand liv' sans lett'
Ousqu'on peut apprend' sans la peine de lire.
Ah ! les pau' ch'tiots liv' que ceuss des malettes !
...Sont s'ment pas foutus d'vous entrer en tête.
Et dans c'ti qu'est là, y'a d'quoué s'empli

[l'cœur !

(G. COUTÉ, *La chanson d'un gars qu'a mal tourné. L'école.*)

R. GAUTHIER.

DISCUSSION

Boyau croit que l'on a voulu faire la part du feu en donnant 3 heures seulement, ce qu'il faut, c'est arriver à 30 heures d'activités dirigées.

Rigolot signale que dans la Marne, bien des maîtres se sont refusés à voter des cré-

dits, empêchant ainsi l'application de la circulaire. Faut-il ou non 3 heures consécutives d'E. P. ?

Oui, disent les uns, qui ajoutent d'ailleurs, 3 h. de vie au grand air, 3 h. de désintoxication.

Non, disent d'autres.

Caps cite l'exemple de sa commune qui dispose d'une piscine et d'un stade : 1 h. de piscine le vendredi matin; 1 h. E. P. le soir; 1 h. d'E.P. le mardi après-midi.

Tout le monde est d'accord pour demander que l'inspection médicale soit organisée sérieusement.

Levêque trouve que la réforme a été jugée trop sévèrement, par Boyau en particulier. Il veut y voir le début d'une évolution, les difficultés et les détails sont divers, mais l'esprit reste. Il signale que la réforme n'est pas impopulaire. Dans le Calvados, nombre d'instituteurs ont trouvé le concours de municipalités et de particuliers et une population compréhensive.

Freinet résume. C'est à nous, dit-il, d'en tirer le maximum.

SCOLARITÉ PROLONGÉE

Pourquoi la question des devoirs du soir se greffe-t-elle ici ? C'est parce que Gauthier fait état d'une note au personnel parue dans le n° 12 de l'E.P.

Caps : Oui, nous sommes contre les devoirs du soir, mais ne soyons pas intransigeants.

Mawet pose la question. Qu'appelle-t-on devoirs du soir ? Pour lui — et pour tout le

Congrès — il faut distinguer entre les devoirs traditionnels et les recherches libres de l'enfant (lectures, comptes-rendus, préparation de causerie, documentation, etc.)

Ces travaux, dit Mawet, vous ne pouvez les empêcher si l'enfant les désire. La solution du problème est celle-ci : plus de devoirs, mais avec la vie nouvelle à l'école des occupations libres.

CLASSES D'ORIENTATION

Boyau fait toutes réserves et Rigollo signale qu'à Reims la classe d'orientation fut à peu près un échec.

LE C.E.P.

Freinet croit que la discussion n'a plus guère de raison d'être.

La camarade Boyau pense que le C.E.P. doit peu nous préoccuper. Avec nos méthodes, nos élèves y arrivent très facilement.

Claude et Freinet insistent. Il faut réussir au C.E.P., cela peut éviter des ennuis et cela sert notre propagande.

Boyau estime que si les échecs au C.E.P. sont parfois le prétexte pour ennuier des camarades, la vraie raison, c'est la réaction contre notre désir de libération.

D'accord, réplique Freinet, mais tâchons d'éviter ce prétexte.

« LA GERBE »

Freinet rapporte (voir le n° 13-14 de l'E.P. qui résume son intervention).

La Gerbe nouveau modèle n'a pas eu plus que l'autre la faveur des enfants; c'est un fait regrettable, mais c'est un fait. Cependant le chiffre d'abonnés reste stationnaire.

Freinet propose donc la solution parue : revenir à l'ancienne formule et faire de La Gerbe le journal pédagogique des enfants.

Davau réclame la périodicité hebdomadaire et un attrait plus grand (jeux, mots croisés, enquêtes, illustration. Retour au G.G.G., crie un camarade). Il indique un mode de propagande employé en Indre-et-Loire. Le Syndicat ayant voté 150 fr. pour Copain Cop, les Imprimeurs ont demandé et obtenu autant pour La Gerbe. 3 abonnements ont été répartis à E.N. et au Foyer laïque. Le reste de l'argent a servi à l'envoi de 3 ou 4 n°s à chacun des Coopératives scolaires non abonnées.

Gaughey insiste pour la régularité de l'envoi si La Gerbe est hebdomadaire.

Claude a été et reste un propagandiste actif. Pourtant, avec la formule actuelle, il

est passé de 130 à 60 n°s hebdomadaire. Il réclame le retour à l'ancienne Gerbe.

Appelée à se prononcer, l'A. G. décide :

1° La Gerbe sera hebdomadaire, le 4^e numéro étant un n° d'Enfantines ;

2° Elle paraîtra avec la présentation ancienne avec 16 pages;

3° Le prix de l'abonnement est porté à 20 fr. (0 fr. 50 le n°).

Freinet fait appel au concours de tous et en particulier à celui d'un camarade qui voudrait bien tenir la rubrique d'une histoire suivie.

Un auditeur pense qu'en avertissant nos camarades ouvriers au sein des Unions locales et des Syndicats, nous leur ferons facilement comprendre ce qu'il y a de paradoxal dans l'attitude d'un père qui lutte pour débarrasser les crânes et pour s'affranchir et qui laisse ses enfants s'intoxiquer à la lecture d'un quelconque « Hurrah ».

Séance levée à 17 h.

Jusqu'à 19 h. 30, les Commissions du Ciné, du Disque et du Dictionnaire mettent au point le travail pour l'année.

CORRESPONDANCES INTERSCOLAIRES

SÉANCE DE NUIT

Elle est ouverte à 21 h. sous la présidence de Gorce.

Guét lit le rapport d'Alziary, qui n'a pu assister au Congrès.

CORRESPONDANCES INTERSCOLAIRES NATIONALES

Camarades,

Je regrette vivement de ne pas vous présenter moi-même le rapport sur le service des échanges nationaux. Malgré mon vif désir, je ne participerai pas cette année à nos si réconfortantes assises. Je vous livre mon point de vue. Retournez-le-moi enrichi de votre expérience pour mieux préparer l'organisation de l'année prochaine.

Faisons d'abord le point.

Nombre de classes qui ont satisfait au service des échanges : 139.

Nombre de classes inscrites sur les listes de contrôle : 373. Je suis arrivé à ce chiffre en relevant les adresses transmises par Freinet et en y ajoutant les inscriptions en cours d'année.

La disproportion entre la réalité et les disponibilités. Il y aurait lieu de procéder à une révision sérieuse des listes de contrôle ; car tel département fait 1 service sur 11 inscriptions qu'il accuse ; un autre 0 sur 12 ou 0 sur 9 ; un autre 2 sur 7 ou 3 sur 13. Par contre, d'autres groupes assurent normalement la liaison : l'Ain, 3 sur 4 ; l'Allier, 17 sur 25 ; la Charente-Inférieure, 8 sur 13 ; la Loire, 2 sur 2 ; la Nièvre, le Puy-de-Dôme, 4 sur 6... Après un avis paru dans l'E.P., il y a eu un afflux de nouveaux journaux. Mais le nombre des services reste encore insuffisant. Il y a certainement plus de 139 écoles qui impriment !

La périodicité mensuelle est celle qui est généralement pratiquée ; c'est la plus commode, car elle permet une abondance et une variété de matière tout en réduisant au minimum la besogne de classement, de reliure, de manutention.

Le journal-fiche est le plus courant ; deux ou trois format Gerbe, un demi-Gerbe et un double fiche.

Ceux qui font le service l'assurent avec régularité.

Deux journaux seulement entièrement polycopiés, ce sont des débutants. Tous les autres sont imprimés avec des encarts tirés au limographe la plupart du temps. Qu'il soit le mode d'impression, la lisibilité est toujours satisfaisante, car c'est la première condition d'un

papier que l'on communique. Et dans la majeure partie des cas, la typographie est ordonnée, cadrée, disposée avec soin et même avec art. Où êtes-vous, laborieux tirages au rouleau : feuilles foulées ou mutilées ! C'est une preuve tangible de la précision de notre matériel.

Enfin rares sont les publications non illustrées. Il n'en y en a pas, je crois. Et bon nombre sont riches d'art et de sensibilité enfantine. Illustrez vos textes : ils en seront plus favorablement accueillis et mieux compris par vos correspondants.

L'ensemble révèle une gamme d'intérêt, une variété de préoccupation et une diversité d'activité infinies. La formule du journal diffère surtout selon l'âge des élèves. Chez les petits elle reste épisodique, tandis que chez les grands, elle incline plutôt vers le documentaire. La chronique des échanges annoncée dans le numéro 12 de l'E.P. intéressera les initiés et informera les débutants. Je les produirai avant la fin de l'année.

En conclusion de ce rapide coup d'œil sur nos productions, je rappellerai que l'efficacité des échanges tient à trois facteurs : l'intérêt, la régularité, la communicabilité (?).

Je voudrais maintenant vous parler plus spécialement des échanges journaliers.

Après plusieurs années d'essai, j'en étais devenu sceptique à leur endroit. Puis je trouvai une classe travaillant dans l'esprit et selon les conditions de la mienne, un camarade scrupuleusement attaché au travail de correspondance et je découvris aussi peu à peu la pédagogie des échanges — car là, dans ce domaine spécifique, comme dans celui de toutes nos techniques, nous n'en sommes encore qu'aux balbutiements. Les normes nous apparaissent peu à peu. Nous avons encore fort à forger...

Je compris et je sentis l'intérêt de l'échange journalier, échange permanent, sinon en fait du moins en pensée, association constante de notre activité à celle de nos camarades, motivation incessante de notre travail par l'écho qu'il éveillera chez nos correspondants.

Le premier sentiment à créer c'est la sympathie — au vrai sens du mot — entre les deux maîtres, entre les deux classes. C'est pour cela que je trouve préférable que les camarades élient d'eux-mêmes leur correspondant journalier. Le courant indispensable est plus vite et plus sûrement établi.

Ensuite, il faut accentuer la connaissance mutuelle, l'interprétation des vies sur les deux plans : le social et l'individuel :

Le social : échange d'imprimés, de lettres collectives commentant ces derniers, de travaux communs, de produits du pays... ;

L'individuel : correspondance manuscrite d'élève à élève, échange de photos, de travaux personnels, de petits cadeaux.

Ce qu'il faut respecter et cultiver dans l'esprit des élèves pour que l'échange soit fructueux et soutenu, c'est la spontanéité.

Un colis arrive, il ne faut pas décréter : « On le défera après la leçon de calcul ! ». Non ! il faut cesser cette dernière et se répandre dans la vie des lointains camarades. Il faut tout de suite laisser rédiger le brouillon hâtif des réponses sollicitées, des demandes qui jaillissent ; il ne faut pas réprimer l'initiative sacrée de l'enthousiasme. Dans ce tumulte, le maître n'est pas sans besogne. Et l'heure arrive... et passe même !...

Je demande aux camarades satisfaits de leur travail d'échange, de me faire part de leurs remarques, des initiatives les plus heureuses. Et cela dans les détails ! Nous les publierons pour aider les hésitants, les débutants.

En ce qui concerne la partie administrative des échanges, certains d'entre vous n'ont pas été entièrement satisfaits. Deux circonstances plaident en notre faveur : l'envoi tardif des fiches dû à la transmission du service et les nombreuses adhésions en cours d'année, heureuse conséquence des tournées de propagande que s'impose Freinet.

L'idéal serait que je possède toutes les fiches avant de commencer à dresser les équipes. De ce fait, je pourrais opérer un amalgame plus judicieux et répondre de plus près à vos multiples désirs.

Le facteur que je considère en premier lieu et presque exclusivement, c'est le degré de la classe. Pour se comprendre, les correspondants doivent être à peu près du même âge — les élèves s'entend.

Y a-t-il des renseignements complémentaires que vous voudriez voir figurer sur la fiche ? Transmettez-les-moi. Je vous recommande aussi de me retourner les fiches dûment remplies dès que vous pouvez.

Pour la construction des équipes, je vous ferai plusieurs propositions :

1° Augmenter le nombre des membres de chaque équipe : le porter à 12 ou à 16. Beaucoup d'entre vous désirent appartenir à plusieurs. Cela ne les changera pas. Ils ne subiront ainsi que les exigences d'un groupe ou deux au plus — obligations que je propose plus loin ;

2° Amalgame les nouveaux adhérents dans les équipes déjà existantes ;

3° Créer le travail et l'esprit d'équipe. Jusqu'à présent, la seule obligation consistait dans l'envoi régulier du journal ; il faudrait en ajouter d'autres en ce qui concerne le contenu de ce dernier — la matière. — Les élèves aiment à retrouver les mêmes rubriques que dans leur production. J'en cite quelques-unes fréquemment exploitées. Et ce que je propose existe en fait, mais à l'état sporadique. Voici quelques rubriques : les nouvelles détaillées du mois, après les gravures, c'est ce qui sollicite les lecteurs en premier lieu, la correspondance (réponses et demandes), le bulletin météorologique, la page récréative... Chaque équipe s'entendrait sur un minimum de titres qu'elle s'engagerait à pourvoir.

Pour coordonner ce travail, il faudrait désigner un chef d'équipe qui ordonnancerait, qui stimulerait l'activité commune.

Ce ne serait pas porter atteinte à la liberté de chacun. Cela existe déjà, je le répète ; ce ne serait que codifier. Dès que l'on travaille en groupe, des exigences s'imposent. Celles que je vous propose sans vous brimer profiteraient à tous.

Je vous renouvelle, camarades, mes regrets de ne pas me trouver parmi vous, au sein de nos cordiales et fructueuses discussions. Je ne doute pas qu'il s'en dégage, comme de toutes les séances de notre congrès, de fécondes perspectives d'avenir.

Fraternellement à vous tous.

ALZIARY.

Après l'audition du rapport ci-dessus, le Congrès félicite le camarade Alziary pour son travail de l'année écoulée et pour son rapport.

Toutes ses suggestions sont intéressantes. Malheureusement, le temps presse et une discussion ne peut s'ouvrir sur tous les points.

Les équipes de 8 seront conservées parce que chaque école tient à continuer les échanges avec d'anciens co-équipiers, puis, en cours d'année, les circonstances lui amènent de nouveaux correspondants, si bien que partis en principe avec 7 correspondants en octobre, elle atteint en fin d'année le nombre suffisant de 30 ou 40. Il semble donc inutile de former des équipes de 16. Mieux vaut pour ceux qui le désirent adhérer à deux équipes.

Y. G.

Imposez-vous l'envoi régulier à Alziary, vous n'oubliez pas de répondre à votre Inspecteur primaire.

Signalez à Alziary ou à Freinet vos initiatives diverses, tout le monde en profitera.

Au sujet de la composition des équipes, il est décidé de maintenir le chiffre de 8 cor-

respondants, de nombreux camarades échangeant déjà avec ceux des années précédentes et acceptent, (toujours avec plaisir), d'échanger avec les nouveaux en cours d'année.

LE FICHER SCOLAIRE COOPERATIF

Sauf en ce qui concerne les fiches des pipeaux (que nous aurions préférées voir éditer en brochure séparée) et les pages des parents (dont l'Educateur ne continuera pas la parution), vous avez pu voir chaque quinzaine quelle orientation nous tendons à donner au Fichier Scolaire Coopératif.

Tous ceux qui nous ont exprimé leur avis sont d'accord avec nous pour préférer les fiches franchement documentaires, surtout les fiches présentant un caractère pittoresque et donnant le plus de précisions possibles, même si pour cela on doit passer deux ou même trois fiches sur le même sujet.

Nous continuerons à grouper, autant qu'il se pourra, plusieurs fiches sur le même centre d'intérêt afin d'en faire une meilleure utilisation en classe. Le stock des anciennes Gerbe ne pouvant être conservé, nous passerons des textes pris dans la Gerbe, surtout dans les numéros anciens.

Pour les fiches de calcul, les avis sont partagés ; les uns désirent des fiches d'exercices ; d'autres les trouvent inutiles. Nous en passons quelques-unes.

En géographie, les fiches-départements, cartes ou textes, sont abandonnées. Les fiches régions seraient peut-être meilleures, mais la nécessité n'en semble pas impérieuse. De bons ouvrages de géographie régionale existent. Il vaudrait mieux en faire une liste et la publier dans l'Educateur.

En géographie aussi, nous nous bornerons donc pour le moment au documentaire. Exemple : les avalanches dans le Briançonnais ou les roseraies du Val de Loire.

En sciences, il nous faut différentes sortes de fiches : des fiches de travail individuel ou collectif pour les élèves et des documentaires : techniques et procédés industriels, historiques d'inventions ou d'instruments, etc... La construction d'appareils ou de jouets destinés à vérifier telle ou telle loi scientifique paraît avoir sa place de prédilection dans la nouvelle Gerbe, journal des loisirs des enfants.

A titre d'expérience, nous allons publier très prochainement un certain nombre de fiches

scientifiques centrées autour du thermomètre. Que les camarades les examinent avec soin, les utilisent rigoureusement en classe et nous envoient sans faute leurs commentaires. De vos réponses, dépendra la suite que nous donnerons à cette expérience.

Reste l'histoire. Nous faisons appel à tous pour qu'ils nous envoient les documents intéressants. Il est évident que le mieux serait des textes anciens, même locaux, mais présentant un intérêt général, ou des pages d'érudits évoquant pour nous des scènes d'autrefois.

L'édition de fiches d'histoire de la civilisation se continuera. Alfred Carlier a promis son concours pour illustrer l'histoire des jeux, ou du costume, ou de l'habitation.

A nous d'exprimer nos vœux et de promettre notre souscription. Mais cette édition concerne surtout la Bibliothèque de Travail et nous allons empiéter sur le domaine de la Guilde !

Y. et J. GUET.

**

LE FICHER

A la suite de ce rapport, le Congrès décide de ne plus faire paraître ni fiches de géographie départementale, ni fiches pour les parents, ni fiches d'exercices de calcul.

Cette année, l'Educateur publiera encore les fiches de documentation qui ont la faveur des camarades, autant que possible. Guet les groupera par centre.

Des fiches de sciences orientées vers le travail de recherche seront passées. Guet en a de prêtes. Les camarades jugeront et n'oublieront pas d'envoyer leur avis au responsable.

Pour les fiches d'histoire, Freinet signale que Carlier possède une véritable mine de documents. « C'est là plutôt le rayon de la Bibliothèque de travail », dit Guet, et l'A.G. est de son avis. Guet a fait un essai de récits historiques (genre Bois du Templier pendu) ; faut-il continuer ? Sans doute, mais la collaboration de tous est nécessaire.

LA GUILDE DE LA BIBLIOTHEQUE DE TRAVAIL

Lorrain, rapporteur et responsable, depuis Nice, de la Bibliothèque de Travail, fait le rapport suivant :

LA GUILDE DE B. T.

Avant d'aborder la partie principale de mon exposé, qui est l'organisation de la Guilde de la B.T., je dois, pour les jeunes camarades qui sont dans la salle, donner quelques explications sur ce que nous entendons par « Bibliothèque de Travail ».

Lorsque les élèves des camarades imprimeurs se sont mis à travailler selon nos techniques de libre activité, bien vite s'est posé l'important problème de la documentation, problème collectif, un seul instituteur ne pouvant réunir cette documentation par ses propres moyens.

Dans ce domaine, le Fichier Scolaire Coopératif fut la première réalisation. Mais un grand nombre de documents de toutes sortes : documents littéraires, historiques, scientifiques ne souffrent pas la distribution sur fiches, et il fut nécessaire de les rassembler en brochures qui constituent la B.T.

Ces documents se trouvent dans des manuels ou autres ouvrages d'adultes, mais ils ne sont pas adaptés à nos classes, et autre défaut, ils ne peuvent être utilisés assez rapidement.

Cependant, nous devons utiliser les ouvrages du commerce qui nous permettront d'attendre l'édition de brochures spéciales, et « L'Éducateur Prolétarien » doit continuer à insérer la documentation relative à ces éditions. (Voir dans les anciens numéros de « L'Imprimerie à l'École », puis de « L'E.P. », les articles parus à ce sujet, et surtout ceux de Ruch, Gauthier et plus près de nous, de Guet).

Le commerce ne nous fournissant pas ce que nous réclamions, nous avons donc dû éditer nous-mêmes ces brochures de B.T.

Que doivent être ces brochures ? Pour reprendre les propres termes de Freinet, elles doivent présenter sous une forme nouvelle, utile et pratique, tous documents utiles pour nos classes, qu'ils soient inédits ou non. Ils doivent être de lecture facile et agréable ; ils doivent pouvoir être consultés spontanément et sans aide par nos élèves.

Nous aboutirons donc, — et c'est souhaitable, — à des formules très variées. Ce qu'il faut, chaque fois que c'est possible, c'est partir de travaux d'enfants ; nos brochures seront ainsi à la portée de nos élèves. Ce qu'il ne faut pas, c'est faire des « manuels » sous une autre forme ; j'ai, dans un récent article de « L'E.P. », exposé en quoi consistait l'erreur d'une édition telle que « Les Abeilles » pour ne pas avoir à y revenir.

Qu'avons-nous réalisé ? Une première série de dix brochures, dont les trois premières de Carlier sur l'Histoire du Véhicule, et dont la dixième fut « Les Abeilles », qui parut comme numéro spécial de « L'E.P. ». Nous arrivions, avec ce numéro 10, au Congrès de Nice, qui me nomma responsable de la B.T. Je devais établir un plan d'édition pour cinq brochures que nous devions lancer par souscription : j'ai reçu peu de documents, et au petit Congrès de Paris, le 31 juillet dernier, Freinet nous apprenait que, faute de crédits, cette édition ne pouvait être envisagée pour l'instant.

LA GUILDE

Dans le numéro 9 de « L'E.P. », Freinet lançait l'idée d'une Guilde de préparation à la B.T., et jusqu'au congrès actuel, me demandait d'en prendre la responsabilité.

Que doit être cette Guilde dans l'esprit de Freinet ? Je vous renvoie à son article (page 172). Il s'agit d'une équipe de travailleurs qui s'engagent à fournir des travaux ; la préparation des brochures sera œuvre collective, et l'édition en sera réalisée par les seuls moyens de la Guilde. Seuls les adhérents recevront les brochures et pourront être exclus ceux qui ne fourniront aucun travail.

Enfin, ces éditions d'essai seront le point de départ d'éditions définitives, mises en vente dans le commerce.

Nous avons donc à la base un travail individuel : chaque adhérent signale au responsable ses compétences, ses préférences, les travaux qu'il peut réaliser et sans attendre fournit ces travaux ; le responsable reçoit les travaux, les fait compléter s'il y a lieu par d'autres camarades et les soumet, pour vérifier, à des « compétences », collègues ou non. C'est ce qui a été fait pour « La Forêt », par

exemple ; Guet a soumis son travail à un Inspecteur des Eaux et Forêts. Nous évitons ainsi des erreurs qui nous feraient un tort immense, à tous points de vue, et il faut que les camarades se soumettent de bonne grâce à cette indispensable vérification, et ne se vexent pas des corrections diverses qui seront apportées à leurs travaux.

Passons à l'édition des brochures : lorsqu'une brochure sera prête, le responsable en enverra le texte à Freinet qui s'occupera du tirage au duplicateur. (Voir le numéro 1 : « Ce que nous voyons au microscope », par Vovelle).

L'illustration ne peut être réalisée, pour un tirage restreint et qui doit être bon marché, par des clichés trop onéreux ; nous utilisons donc le limographe, le nardigraphe, voire même la simple polycopie, et les linos. Enfin, nous avons à notre disposition les cartes postales du commerce.

Telle est la Guilde de B.T. ; elle doit rendre de grands services aux imprimeurs ; sans plus attendre, tous au travail !

LORRAIN.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Gorce a la parole.

Le C.A. sortant a 10 ans de travail effectif à la tête de la C.E.L. Partisans du renouvellement des organismes directeurs et considérant que le développement de la Coopé permet de confier l'administration à d'autres camarades, Gorce annonce que la C.A. est démissionnaire et propose pour le remplacer

les adhérents de l'Allier.

Guet refuse avec insistance. Beaugard également.

L'Allier n'en est pas moins désigné.

Le C. A. sortant se mettra en rapport avec les camarades en vue de la formation du nouveau C.A. et, en attendant, continuera d'administrer la C.E.L.

LIEU DU CONGRÈS

Grenoble est proposé. En raison de l'absence de camarades de l'Isère, rien n'est décidé ; le C. A. jugera et fixera le lieu au plus tard en août-septembre.

Avant de clore le Congrès, Gorce remercie les assistants et fait appel aux auditeurs pour qu'ils rejoignent la C.E.L.



L'IMPRIMERIE A L'ECOLE EN BELGIQUE

Freinet donne la parole aux camarades étrangers.

Il est près de minuit, aussi Tarrago préfère parler plus longuement à la réunion du lundi soir.

Mawet, très applaudi, présente la situation de l'Imprimerie à l'Ecole en Belgique. Il sera malheureusement obligé d'être bref.

Le nouveau plan d'études en Belgique est venu à son heure. Les conférences de l'Inspecteur général Jeunehomme soulèvent l'auditoire. La majorité du personnel est pour le plan, mais dans l'application on fait des réserves.

D'où vient cela? Sans doute de l'organisation même de l'Enseignement.

En Belgique, l'enseignement est libre et surtout confessionnel dans plus de la moitié des écoles. Le reste, enseignement officiel, dépend de la commune, subventionnée par l'Etat. Dans ce reste, on compte encore des religieuses. Si bien que Mawet estime que la Belgique a environ $\frac{1}{4}$ de maîtres laïques dont $\frac{1}{2}$ sont croyants. La division Flamands-Wallons crée une autre difficulté.

Mawet a livré 200 presses cette année, c'est énorme, mais la raison essentielle de cet engouement est le plan. Le mouvement belge est différent du nôtre. En Belgique, il est parti d'en haut, d'une initiative officielle, en France au contraire, il est venu de la base, il est l'œuvre de pionniers qui ont lutté et souffert.

Aussi, en Belgique plus qu'en France, il faut se méfier. Des clans se forment, on veut employer l'imprimerie en laissant dehors son esprit libérateur. Les catholiques ont voulu marquer le mouvement et sans passer ni par Mawet, ni par Freinet, ont même réalisé un film et un livre.

A ceci, Mawet répond par une propagande active, par un journal, des brochures, des conférences dans tout le pays, et l'esprit imprimerie vit.

La Belgique a été et reste la patrie de la méthode du Dr Decroly. Dans la masse, le mouvement est un peu perdu. Il ne réussit vraiment que dans certaines classes et cela est dû plus à la valeur propre des maîtres qu'à la méthode elle-même.

Freinet remercie nos camarades Mawet, les pionniers de l'Imprimerie à l'Ecole en Belgique et les assure de notre entier dévouement fraternel.

Séance levée à minuit 20.

Le secrétaire : GAUGEY.

**

NOTE DU SECRÉTAIRE

Bein qu'assistant pour la 1re fois au Congrès de la C.E.L., j'ai accepté d'assurer le secrétariat. Je demande d'excuser les erreurs de noms s'il y en a. J'ai dû aussi parfois ne pas mettre du tout le nom de ceux qui prenaient la parole, tout simplement ignorance et non mauvais vouloir.

Ordres du jour adoptés

A PROPOS DE JOURNAUX D'ENFANTS

Le Congrès de l'Imprimerie à l'Ecole, réuni à Orléans, les 16, 17, 18 et 19 avril 1938,

Dénonce aux parents ouvriers le danger croissant de journaux d'enfants qui, pour leurs seuls buts mercantiles, ne font que flatter les bas instincts de la jeunesse et sont un obstacle permanent à toute saine éducation ;

Dénonce tout spécialement le scandale de journaux d'enfants réalisés en France avec des flans importés de l'étranger et qui sont le triomphe dans ce domaine de l'abêtissement ;

Demande :

1° L'interdiction absolue d'importer de l'étranger des flans pour journaux afin que

les éditeurs français puissent et doivent faire appel aux dessinateurs français pour la réalisation de leurs journaux ;

2° La nomination d'une Commission Nationale de surveillance des journaux pour enfants avec : des représentants du Parlement, des représentants des Associations syndicales et pédagogiques, des éditeurs et de leurs ouvriers, afin d'empêcher la parution des journaux jugés dangereux et aider indirectement à la réalisation en France d'une presse pour enfants enfin digne et éducative ;

3° Le soutien par les parents de toutes les entreprises qui, face à la mauvaise presse pour enfants, essaient d'aiguiller l'intérêt de la jeunesse vers des activités plus dignes des besoins et du destin de notre démocratie.

POUR LA RÉVISION DU PROCÈS MARLIN

Le XIII^e Congrès de la Coopérative de l'Enseignement Laïc, réuni à Orléans, les 16, 17, 18 et 19 avril 1938, affirme au camarade Marlin toute sa sympathie, et demande que le procès soit révisé, que justice soit rendue et que notre ami reprenne au plus tôt sa

classe à Vimory, comme le réclame la presque unanimité des élèves et des parents, avec une insistance tout à fait émouvante, insistance qui est le plus bel hommage qu'on puisse rendre à un instituteur.

COUP D'ŒIL GENERAL

Nous n'allongeons pas davantage ce long compte rendu par le détail de tous les intérêts que les organisateurs avaient su susciter autour de notre Congrès.

Nous dirons quelques mots seulement des manifestations essentielles :

L'exposition, dont la richesse et la diversité donnaient une idée seulement de notre puissance réalisatrice : Presses et matériel de composition et de gravure, démonstration pratique très appréciée par les élèves de nos amis Pichot, de Lutz-en-Dunois ; Nardigraphe, Géline, appareils de Cinéma, de Radio, disques C.E.L. et disques Chants du Monde, tous les articles divers de nos éditions — et qui ont été enlevés à un rythme jamais encore connu, de nombreux spécimens de travaux de nos écoles, aux murs des panneaux suggestifs — Cours complémentaires — Ecoles Maternelles — de beaux dessins — Ecole Freinet et peinture à la Colle de Davau — d'émouvants documents sur l'Ecole Espagnole envoyés par notre ami Almendros — gravures de la Librairie de l'Enseignement .. articles Sudel.

Une foule imposante a, sans discontinuer, pendant les deux jours, regardé,

compulsé, questionné. L'intérêt suscité aura incontestablement une grande répercussion.

Et quelle familiarité, quelle joie, quel intérêt aussi au cours des visites et excursions si bien préparées par nos dévoués organisateurs. Jusqu'à cette réception à la Mairie d'Orléans qui restera un des événements de notre Congrès. Une centaine de camarades étaient là, dans les salons fastueux de l'Hôtel de Ville, reçus en camarades par Monsieur le Maire, sans inutiles cérémonies, avec une cordialité qui nous a tous touchés.

La soirée folklorique Gaston Couté, troisième séance de nuit du Congrès, risquait d'être délaissée. Elle fut une incontestable et totale réussite et nous ne pouvons que féliciter Gauthier et ses collaborateurs de nous avoir fait communier dans la pensée prolétarienne du grand poète beauceron.

Il ne pouvait vraiment pas y avoir de plus belle séance de clôture pour notre Congrès.

La satisfaction totale des participants, l'enthousiasme de tous sont, sans nul doute, la meilleure récompense des ouvriers de notre beau Congrès.

La Soirée Folklorique

GASTON COUTÉ, poète beauceron

Gaston COUTÉ : *La chanson du gars qu'a mal tourné.*

*Dans les temps qu'j'allais à l'école
— Ousqu'on m'voyait jamais biau coup —
Je n'voulais pas en fout' un coup.
J'm'en sauvais fér' des caberioletes,
Dénicher les nids des bissons,
Sublailler, en becquant des mâres
Qui m'barbouillint tout' la figure,
Au yeu d'aller apprend' mes l'çons.
C'qui fait qu'un jour qu'j'étais en classe
— Tombait d'ieau, j'pouvais pas m'promener —
L'maît' i' m'dit, en s'levant d'sa place :
« Toué !.. t'en vienras à mal tourner ! »*

Gaston Couté (1880-911), héritier spirituel de Jean de Meung, de Villon et de Rabelais, fils de cette terre orléanaise qu'il a chantée avec amour, nous a été présenté lors du Congrès d'Orléans, à la soirée du 19 avril. Gauthier a raconté la vie de l'infortuné poète, et le milieu qui l'inspira. Saintes révoltes...

*Pisque l'bon Dieu fait pour tout l'monde
Vni du grain d'blé la mouésson blonde
Et la vendange des sâs (ceps) tortus.*

Deux amateurs, dont l'un avait revêtu la blouse bleue, se relayèrent pour nous dire les meilleurs poèmes de Gaston Couté : *Le gars qu'a mal tourné, Les gourgandines, Le foin qui presse, L'odeur du fumier, Le champ de naviois, Le Christ en bois, Le discours du traîneux, Les conscrits, Le charretier, Un bon métier, M. Imbu, Le tourneviere aux vaisselles, etc...*

Et le lendemain les excursionnistes, au nombre de 75, allèrent déposer une gerbe rouge au

cimetière de Meung-sur-Loire, sur la tombe de ce grand poète de terroir.

Parmi tous ses poèmes réalistes, si profonds, si émouvants, il en est un qui nous touche plus que les autres : *L'Ecole*. Ce poète malheureux, mort à 30 ans, par une remarquable intuition, défendait les idées qui nous sont chères :

*Les p'tiots matineux sont 'jà par les ch'mins
Et dans leu' malette de grouss' toué' blue
Qui danse et berlance en leu' tapant l'cul
I' portent des liv' à coûté d'leu pain.
L'matin est doux coum' les yeux des bêtes
La vie ouvre aux p'tiots son grand liv' sans lett'
Ousqu'on peut apprend' sans la pein' de lire.
Ah! les pauv' ch'tiots liv' que ceuss des malettes!
Gris' coum' eun' prison, haut' coum' eun' casarne
L'Ecole est d'vant eux qui leu bouch' le ch'min.
L'maît' d'écol' les fait mett' en rangs d'ougnons
Et vire à leu tête coum' un général.
...On rent' dans la classe ousqu'y a pus d'bon
On l'a remplacé par la République. [Guieu.
De d'sus soun estrad' le maît' leu zesplique
C'qu'on y a espliqué quand il 'était coum' eux.
Il leu conte en biau les tueries d'l'Histouère
Et l'petiots n'entend' que Glouère et Victouère.
...« Mossieu, j'ai envie !*

— Non, pas que ça vous arrive trop souvent. »
*I veut démontrer par la aux enfants
Qu'y a des rég' pour tout, mêm' pour la vessie!
...(Ç' f'ra) des hounnêtes gens, des gens coum'
[i' faut
Qui querveront, sarrant l'magot d'un bas d'laine
Sans vouér les étouel' qui fleuriss' au ciel
Et l'Avri' en fleurs aux quat' coins d'la plaine.*



REMERCIEMENTS

APRES LE CONGRES D'ORLEANS.

A tous ceux qui nous ont facilité la tâche, merci. Nous ne pouvons les citer tous ici. Du moins, il est de notre devoir d'attirer votre attention sur les points suivants :

Les organisateurs : Gauthier, Boubou, Neveu, Chevreau.

* * *

M. Claude Lewy, maire d'Orléans, qui nous a si aimablement offert un vin d'honneur dans le magnifique Hôtel de Ville, a mis à notre service le Bureau municipal des Loisirs et l'Auberge de la Jeunesse (autonome). Aussi l'organisation du Congrès (hébergement, repas en commun) fut-elle parfaite, grâce à la compétence et au dévouement des camarades Talbot, Chesnebault, du père aubergiste, de la mère aubergiste et du club d'usagers de l'A.J.

* * *

Le chiffre des ventes au stand de librairie régionaliste a été relativement élevé, et le libraire a fait une ristourne des plus appréciables. La meilleure façon de le remercier nous

paraît de signaler quelques ouvrages spéciaux dont il est l'éditeur :

E. ROBERT : *Histoire du Loiret*..... 5 fr.
L. FARDET : *Géographie du Loiret*..... 5 fr.
L. FARDET : *Carte murale du Loiret*.... 35 fr.

Il peut également procurer les chansons du gars qu'a mal tourné (Gaston Couté), œuvres qui sont assez difficiles à trouver dans le commerce. Bien préciser si l'on veut le premier volume (recommandé) qui vaut 15 fr. ou le second, qui vaut 30 fr.

(G. Luzeray, libraire, 84, rue Royale, Orléans. C.C. 18.28 Orléans).

* * *

Notre camarade Croisille, instituteur à Sandillon (Loiret), qui s'est donné tant de mal pour préparer le Congrès, qui a présenté Freinet de façon si émouvante à la Bourse du Travail, et qui a présidé la première séance du Congrès, est l'auteur de livres d'arithmétique que nous avons déjà signalés (éditions Martinet).

Le café de l'Europe, place du Martroi, a été un G.Q.G. très accueillant, et nous a prêté gracieusement une salle pour la soirée Gaston Couté et le tirage de notre tombola.

LES BELLES EXCURSIONS

LUNDI 18 AVRIL. — Visite d'Orléans : statue de Jeanne d'Arc par Foyatier (bas reliefs de Vital Dubray), musée Jeanne d'Arc (visite), place Abbé Desnoyers, cathédrale (ascension de la tour), salle des Thèses (ancienne bibliothèque de l'Université), Hôtel de Ville Renaissance (réception).

Visite d'Olivet, le sentier des Moulins, les bords charmants du Loiret.

MARDI 19 AVRIL (4 autocars, plus de 100 excursionnistes). — Châteauneuf-sur-Loire (le parc, le Chastaing, causerie sur l'œuvre de Gênevoix, barrage de pêcheurs). Germigny des Prés (église carolingienne, mosaïque précieuse). Saint-Benoît (le vieux port, court exposé sur la marine de Loire ; la basilique romane, les chapiteaux du narthex, l'abondance des souvenirs historiques). La route sur la levée, face au château de Sully ; puis en forêt d'Orléans (étangs de Dampierre). Gien (panorama de la ville, le château d'Anne de Beaujeu, les aïeances). Sully (le premier des châteaux de la Loire). Bouteille (commune de Guilly, court exposé sur la géolo-

gie de la région et les pertes de la Loire). Source du Loiret.

MERCREDI 20 AVRIL (3 autocars, 75 excursionnistes). — Cléry (basilique du gothique flamboyant, tombeau de Louis XI), Chambord (le célèbre château royal), la Sologne, Cheverny petit, mais meublé et habité). Blois (le château si renommé). Au retour, la route passe un peu en Beauce. Beaugenay (le donjon carré, le musée de folklore plein de charme et d'intérêt). Meung (tombe de Gaston Couté).

● ●

SOUVENIRS. — Chacun garde un excellent souvenir des ces trois journées. Pour le perpétuer, nous aurons :

1° Une fiche géographique sur la rivière du Loiret ;

2° Une fiche documentaire sur le barrage de pêcheurs ou un article à *La Gerbe* sur la mystérieuse remontée des saumons ;

3° Une ou plusieurs fiches tirées de l'œuvre de M. Gênevoix (au moins : les petits fauves) ;

4° Une fiche sur les châteaux de la Loire.

Rappelons que le n° 23 de *Enfantines*, « Les petits pêcheurs », est l'œuvre de l'école de Guilly.

Recommandons les principaux ouvrages de Genève : *Raboliot*, *Rémi des Rauches*, *La*

boîte à pêche, *Rroué*, *Forêt voisine*, etc..., pour les bibliothèques populaires.

Quant à l'œuvre de Gaston Couté, plus difficile à se procurer, elle sera envoyée contre 15 fr. adressés à G. Luzeray, libraire, 84, rue Royale, Orléans. C.C. 18.28 Orléans.

PENSONS DEJA A 1939

NOTE POUR LE CONGRES 1939

Ceci peut paraître prématuré. J'affirme que ce ne l'est pas. Il faut poser dès le prochain numéro de *l'E.P.*, la question du lieu. Je vote déjà pour l'Isère, et je sais que beaucoup de copains pensent comme moi.

La décision doit être prise au 1^{er} octobre, ou mieux encore, au 1^{er} juillet.

Les réductions au chemin de fer (40 %) doivent être annoncées deux ou trois mois à l'avance.

La permanence d'accueil (comme nous le café de l'Europe) doit être indiquée de même.

Il y a trois sortes de congressistes à renseigner deux mois d'avance :

- a) Ceux qui vont à l'hôtel et au restaurant ;
- b) ceux qui vont en A.J. et veulent des repas en commun (1) ;
- c) Les campeurs qui se débrouillent seuls.

Il faut songer à garer les autos pour rien (cour d'école).

Il existe un calicot pour indiquer l'entrée du Congrès.

Le local choisi doit permettre : Congrès, Exposition séparée, Salles pour Commissions et démonstrations.

Je crois qu'une conférence suffit, au lieu de deux (on dormirait davantage, on la préparerait mieux). Faite à la fin, elle tirerait les leçons du Congrès.

Il faut prévoir des ressources : a) quête ou droit d'entrée léger ; b) ristourne sur vente du libraire régionaliste ; c) bénéfice des excursions (donc prévoir un peu large).

Il faut organiser un camp de jeunes (voir Le Croquant).

(1) Les Ajistes doivent remplir un mois à l'avance un questionnaire qui les engage.



Une vue de l'exposition au Congrès d'Orléans

Texte rédigé, composé et imprimé à la démonstration faite à Orléans, par les élèves de nos amis Pichot, de Lutz-en-Dunois (Eure-et-Loir)



Triton femelle pondant

Le Triton

Il a une petite queue frétilante et large qui ne cesse de s'agiter.

Simone le prend par la queue pour nous montrer son ventre, mais plouf ! le voilà retombé dans l'eau car sa peau est gluante.

Nous réussissons quand même à voir son joli ventre jaune orné de points noirs.

Au milieu du dos, il a comme une crête.

Il essaye de grimper sur les bords de la cuvette, mais il glisse et retombe.

Comme il est vif, ce triton !

Ses gros yeux noirs cerclés de jaune nous regardent peureusement.

Sa couleur est grisâtre avec des points brillants.

Ses pattes de devant sont munies de 4 doigts et celles de derrière en ont 5.



Les Petits Pêcheurs, de l'école de Guilly (Loiret)

Propagande... Propagande !

Tous les instituteurs ont maintenant entendu parler de nos techniques ; tous, surtout depuis la nouvelle orientation officielle, éprouvent le besoin de connaître nos réalisations.

Le moment est particulièrement bien choisi pour leur offrir nos éditions et faire un gros effort de propagande.

Nous devons, pour cela, profiter des Certificats d'études qui nous donnent la possibilité de toucher tout le personnel.

Nous avons un stock important de **GERBES** et **D'EDUCATEURS PROLÉTARIENS** dont la diffusion serait actuellement précieuse.

Nous demandons à tous nos camarades de faire un effort dans ce sens :

1° personnellement ;

2° en décidant des camarades non adhérents à diffuser nos éditions dans les cantons où nous n'avons encore personne (nous donner leur adresse avec toutes indications utiles).

ECOUTEZ SUR L'ANTENNE DE RADIO - ALGER

(longueur d'onde 318^m80)

LES DISQUES C. E. L.

tous les samedis, de 16 à 17 heures
à partir du 30 Avril.

Pour débiter :

FLEURS JAPONAISES, poésie de Hermin Dubus, sur une musique de Schumann. — Disque C.E.L. n° 204.



POUR LES CAMPEURS ET LES FUTURS CAMPEURS

Nous sommes en relations avec une excellente maison fournissant du matériel de premier ordre et construisant elle-même la plus grosse partie de ce matériel.

Nous pourrions consentir à nos camarades des ristournes intéressantes : Tentes, lits, réchauds, matériel divers.

Envoi par courrier du catalogue, expéditions rapides.

C.E.L., Rue de Provence, PERPIGNAN.



AUX USAGERS DES DISQUES C.E.L.

De nombreux camarades ont réussi, grâce à nos disques C.E.L., de belles fêtes scolaires.

Très souvent, après la fête, ils se sont empressés de photographier leurs petits artistes.

Afin de constituer un recueil de ces manifestations, de modifier ensuite les textes de nos explications et de perfectionner ainsi l'œuvre entreprise, nous demandons instamment à tous nos camarades de nous envoyer les photos qui auront été ainsi prises : groupes, isolés, petit format, grand format, peu importe :

ENVOYEZ VOS PHOTOS :

C.E.L. Rue de Provence, Perpignan.

LE TIRAGE de la Souscription Nationale de l'Ecole Freinet

Il a eu lieu mardi dernier à Orléans, à l'occasion du Congrès de l'Imprimerie à l'Ecole.

Nous donnons ci-dessous la liste des numéros gagnants, dans l'ordre du tirage. (Il se peut que les derniers numéros

ne gagnent rien si les prix sont épuisés. Nous avons tiré un nombre plus grand de numéros pour remplacer éventuellement les billets sortants non placés.)

Nous ne reproduisons pas ici la liste complète des lots parce que leur énumé-

ration (déjà faite en partie dans l'Éducateur Proletarien) tiendrait plusieurs colonnes. Nous dirons seulement qu'il y a près de 300 lots d'une valeur de 10.000 fr. Et quels lots ! Les gagnants eux-mêmes nous en diront sous peu des nouvelles.

Nous demandons à ceux qui possèdent des billets gagnants de nous les faire parvenir, aussitôt le lot correspondant (les lots ont été classés par ordre de valeur en présence des délégués au Congrès) leur sera expédié.

ÉCOLE FREINET, VENCE (A.-M.).

(lire les n^{os} de gauche à droite et non en colonne).

23.404	22.247	01.273	15.382	22.301	10.294
09.232	13.207	11.583	28.763	39.559	23.962
08.998	14.934	31.462	14.319	29.691	11.515
25.639	03.184	28.555	26.832	19.199	08.160
10.537	19.551	11.752	08.246	37.670	11.415
23.498	34.589	16.102	22.803	14.118	20.181
15.275	12.202	11.907	20.674	32.297	22.375
06.731	05.312	02.121	16.690	04.233	02.661
22.314	27.992	13.085	01.275	36.771	24.767
31.014	11.544	15.424	33.658	15.336	22.091
19.187	17.084	34.124	03.213	24.733	30.517
28.601	23.185	19.165	36.343	29.598	12.731
12.965	10.363	30.064	25.654	34.388	15.462
12.006	09.970	22.409	13.719	15.196	05.236
17.606	09.863	06.893	10.328	14.586	33.334
12.861	30.390	39.876	02.726	06.178	14.821
01.138	19.223	18.475	37.126	12.104	16.538
23.784	14.344	02.699	13.110	03.416	19.347
02.747	27.715	35.935	39.556	25.373	17.826
25.814	19.369	12.707	06.111	17.197	33.878
22.830	33.757	15.928	09.494	28.223	39.469
17.627	02.599	14.485	17.798	25.116	29.306
11.725	29.097	32.833	17.343	24.164	25.034
00.982	35.171	06.088	19.768	30.254	25.823
12.591	06.532	31.391	18.612	38.071	36.501
19.368	12.734	17.249	37.353	35.693	04.448
15.298	11.182	30.631	14.061	13.179	00.390
32.546	23.519	03.330	04.383	26.946	12.001
14.541	07.012	11.300	33.010	22.012	10.922

27.926	05.138	17.961	20.676	28.855	05.108
12.859	21.378	20.133	23.577	04.321	24.997
22.173	03.569	26.126	18.781	19.461	04.086
16.837	38.787	03.820	03.358	17.113	24.946
01.053	24.362	29.785	30.782	17.772	28.185
06.444	17.668	34.211	23.637	23.489	18.327
13.400	11.629	37.981	08.400	29.396	23.166
14.031	37.811	20.327	17.460		
12.300	20.543	06.866	23.191	01.313	10.156
07.698	32.828	30.755	08.273	11.334	39.906
27.136	12.000	18.635	23.518	00.497	09.006
13.881	00.834	18.281	02.301	39.747	23.228
04.710	13.721	04.766	10.534	26.913	04.632
37.866	10.516	21.641	21.816	27.775	16.234
30.800	34.357	03.714	14.326	03.294	04.461
04.098	33.587	10.988	10.305	16.932	00.077
13.352	00.833	04.559	36.629	26.981	08.871
12.129	21.009	19.451	21.683	37.490	04.855
19.585	07.212	30.001	19.542	04.363	18.888
00.211	04.441	30.655	31.586	15.674	23.250
08.869	29.440	30.766	32.791	20.780	11.630
22.229	34.562	12.753	21.535	11.322	29.151
15.314	06.759	27.181	13.934	35.978	37.910
24.103	00.124	34.965	28.724	15.181	22.117
26.092	31.746	16.664	24.724	37.021	20.298
12.934	13.244	09.902	07.046	24.027	37.371
14.752	22.128	00.397	13.227	07.647	39.672
35.359	15.264	11.870	28.610		



Le gérant : FREINET.



imp. regina, 27, r. châteaudun, cannes